
L'intervention du témoin dans les situations de harcèlement sexuel dans la population musulmane en Belgique

Auteur : Aanounou, Youssra

Promoteur(s) : Silvestre, Aude

Faculté : Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16209>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

***L'intervention du témoin
dans les situations de harcèlement sexuel
dans la population musulmane en Belgique***

Promotrice : Silvestre Aude

Lectrices : Glowacz Fabienne, Nathalie Delacollette

Mémoire présenté par **Youssra AANOUNOU**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Psychologiques

Année académique 2021-2022

Page laissée intentionnellement vide

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire et m'ont aidée en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Psychologiques.

Dans un premier temps, mes remerciements vont à ma promotrice Mme Aude Silvestre pour sa patience, son humour sa disponibilité et surtout pour ses sages conseils, qui ont contribué à l'écriture et à la réflexion dans mes recherches.

J'adresse aussi mes remerciements à Mme Ninon PUTTAERT pour sa précieuse aide concernant les statistiques de ce rapport ainsi qu'à Mesdames Laura MASSAFI & Emilie VANARD pour leur soutien durant ces deux années d'études.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide durant mes années d'études en sciences psychologiques :

Mesdames Indira ALTEMIROVA et Eva KEITA ainsi que Chayma BELAHSEN pour leur soutien émotionnel lorsque j'en avais besoin,

Brieuc MASSON, Noémie PARRINELLO, Mariana RIBEIRO DIAS pour avoir partagé leur temps à mes côtés, pour leur amitié qui a contribué à rendre ces années de Master plus douces et plus belles,

Madame Carole BONIN, qui m'a énormément encouragée dans ses relectures critiques et pour sa bienveillance durant ces cinq dernières années, m'aidant ainsi à ne jamais baisser les bras.

Pour finir, mes remerciements s'adressent tout naturellement à ma famille, ma mère mon père ainsi que mes frères, pour leur amour inconditionnel et leur soutien infailible.

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	4
INDEX	6
DES SCHEMAS & TABLEAUX.....	6
LISTE DES ACRONYMES	7
INTRODUCTION.....	8
PARTIE THEORIQUE	11
Revue de la littérature scientifique.....	11
I. Le harcèlement sexuel.....	11
1.1. Définition	11
1.2. Conséquences du harcèlement sexuel sur l'individu	13
1.3. Différentes réponses face aux situations de harcèlement sexuel.....	14
II. L'effet du témoin.....	16
2.1. Modèle du Confronting Prejudice Response (CPR)	18
III. Place du pouvoir dans le harcèlement sexuel.....	21
IV. La population musulmane de Belgique.....	25
4.1. Collectivisme et degré de religiosité	26
4.2. Individualisme et collectivisme.....	27
V. Résumé sur la littérature scientifique	28
VI. Hypothèses.....	30
6.1. Tableau regroupant les hypothèses	32
METHODOLOGIE.....	33
VII. Méthodologie.....	33
7.1. Type d'étude.....	33
7.2. Participants	33
7.3. Critères d'inclusion	33
7.4. Critères d'exclusion.....	33
7.5. Méthode d'échantillonnage et échantillon	34
7.6. Procédure.....	34
7.6.1. Pré-test.....	34
7.6.2. Le questionnaire	36
7.7. Matériel	37
7.7.1. Manipulation de la notion du pouvoir	37

7.7.3. Mesure du modèle CPR.....	39
7.7.4. Mesure du degré de religiosité	40
7.7.5. Mesure du collectivisme et de l'individualisme.....	40
ANALYSES STATISTIQUES ET RESULTATS.....	41
VIII. Statistiques descriptives	41
8.1. Ages et sexes des participants	41
8.2. Origine par pays	42
8.3. Statut marital	42
8.4. Niveau d'éducation et diplômes	42
8.5. Moyenne des messages autorisés	43
IX. Validité des échelles de mesures.....	43
9.1. Alpha de Cronbach de l'échelle du degré de religiosité (CRS)	43
9.1. Alpha de Cronbach sur l'échelle de l'individualisme et collectivisme.....	44
X. Stratégie d'analyse	44
XI. Tableaux des modèles mixtes linéaires	46
XII. Analyses statistiques des hypothèses posées	47
DISCUSSION	51
LIMITES DE CETTE ETUDE	58
CONCLUSION.....	60
BIBLIOGRAPHIE	62
ANNEXES	76
Résumé.....	104

INDEX

DES SCHEMAS & TABLEAUX

- Figure 1 Modèle décisionnel d'aide de Latané et Darley (1970) p.17
- Figure 2 Bases of power >< levels of influence p.22
 adapted from French & Raven (1959)
 Ragins & Sundstrom (1989)
- Figure 3 Boîte à moustache sur la variable continue de l'âge p.41
- Tableau 1 Fréquence des diplômes p.42
- Tableau 2 Moyenne des messages autorisés p.43
- Tableau 3 Effets fixes du premier modèle mixte linéaire p.46
- Graphique 1 Effet simple du degré de religiosité
 sur la variable des messages p.47
- Graphique 2 Effet simple du collectivisme
 sur la variable des messages p.48
- Graphique 3 Effet simple du pouvoir sur la variable des messages p.49
- Tableau 4 Test des étendues de Tukey sur le pouvoir p.49

LISTE DES ACRONYMES

- **CEAF** Centre d'éducation et d'action des femmes
- **CPR** Confronting Prejudice Response
- **CRS** The Centrality of Religiosity Scale
- **CV** Les collectivistes verticaux
- **FPLSE** Faculté de psychologie, logopédie et science de l'éducation
- **HS** Le harcèlement sexuel
- **IV** L'individualisme vertical
- **SSPT** Syndrome de Stress Post-Traumatique

INTRODUCTION

Ces dernières années, d'énormes vagues sociales venant de plusieurs pays ont vu le jour afin de dénoncer les agressions, les viols et harcèlements subits par les femmes et plus rarement sur les hommes. Ces accusations en règle ont été postées sur de multiples réseaux sociaux sous forme de hashtags (#me Too, #Balancetonporc, #MoiAussi, #Mosqueemee too, etc ...). Cet engouement social est né notamment suite à la révélation publique en octobre 2017 de ce qu'on appellera communément l'affaire Weinstein (*Parachini, 2017*). De nombreuses personnalités féminines du cinéma ont accusé l'homme d'affaires de faits similaires.

Or, les retombées internationales de cette affaire tant en Amérique qu'en Europe quelques mois plus tard, vont entraîner de nombreuses manifestations ainsi que des mouvements sociaux qui vont fait évoluer le phénomène et la résonance du harcèlement sexuel au travers d'une nouvelle communication cybernétique.

De façon plus générale, cette affaire aura débouché sur un débat quant aux violences faites aux femmes et leur occultation dans notre société. En fait, les faits de violence de ce type sont avérés dans notre pays. En 2020, plus d'une femme sur trois aurait subi un harcèlement sexuel en Belgique, ce qui équivaudrait à 35 % de la population féminine belge (*Le soir, 2021*). Les conséquences de celui-ci sur les victimes seraient indéniables tant sur le plan psychologique (syndrome de stress-posttraumatique, troubles du sommeil, symptôme phobique, sentiment d'humiliation, de honte, etc...) que sur le plan social (traumatisme relationnel, insatisfaction dans les relations sociales, etc...) (*Chahraoui, 2016*).

Ceci étant dit, on ferait le constat que le harceleur et la victime ne seraient que rarement seuls dans ces situations de harcèlement sexuel. Effectivement selon Planty (2002), des témoins assisteraient aux circonstances d'agression sexuelle dans environ un tiers des cas. Plusieurs comportements pourraient alors être observés, alors que certains témoins auraient la possibilité d'aider la victime, voire d'intervenir pour mettre fin à la situation harcelante (*Banyard, 2004*).

C'est ainsi que cette étude se penchera sur les éventuels facteurs déterminants pouvant influencer l'intervention desdits témoins. Cette recherche s'appliquera essentiellement à mettre en lumière

certain paramètres dont la position de pouvoir, le degré de religiosité, le degré de collectivisme ainsi que sur les trois premières mesures du *Confronting Prejudice Response* à savoir la reconnaissance du caractère préjudiciable, de l'urgence et de la responsabilité personnelle dans ce type de situation.

Quand bien même ces liens auraient déjà été investigués dans la littérature scientifique, ils ne se seraient jamais rapportés spécifiquement à la population musulmane de Belgique. C'est en cela que l'étude de ce mémoire visera à éclairer ce problème sociétal sous un nouvel angle de vue.

La présente recherche sera développée de la façon suivante :

- En premier lieu, il sera important de confronter entre elles les différentes informations rapportées par la littérature scientifique. Ainsi, les définitions et divers concepts concernant le harcèlement sexuel, l'effet du témoin, la place du pouvoir, le degré de religiosité ainsi que le collectivisme seront détaillés pour éclairer le lecteur sur ce sujet. De même, la population cible de cette recherche, en l'occurrence la population musulmane de Belgique, fera l'objet d'une mise en lumière particulière dans cette première partie.

L'ensemble des connaissances de ces données et des représentations scientifiques fournies par la littérature scientifique permettra ainsi de formuler des hypothèses de recherche particulières à ce sujet.

- En deuxième lieu, la partie méthodologique sera présentée de manière à comprendre comment et avec quels moyens cette recherche empirique aura pu être réalisée.
- Le troisième chapitre de ce mémoire portera sur l'analyse des résultats et la discussion débutera avec un approfondissement de certaines notions, notamment en ce qui concerne les échelles de mesure. A cette occasion, je tenterai d'expliquer pourquoi ils auront été ainsi obtenus et j'essaierai d'analyser la façon dont les différents concepts examinés auront interagi.
- A la suite de cette partie réservée à la discussion des résultats, les limites méthodologiques réellement rencontrées seront mis en avant. La plus-value de l'étude et des recommandations pour des recherches futures seront proposées.

- Finalement, une brève conclusion mettra le point final à cette recherche. Les idées et résultats mis en avant tout au long du mémoire seront résumés dans cette dernière section clôturant le travail.

PARTIE THEORIQUE

Revue de la littérature scientifique

I. Le harcèlement sexuel

1.1. Définition

Le harcèlement sexuel (HS) est un phénomène omniprésent au travers de l'histoire et connu d'un bon nombre de pays et de culture (Barak, 1997). Cette forme d'agression a été reconnue comme telle depuis 1970 (McLaughlin et al., 2012).

Elle a d'ailleurs été décrite avec plus de précisions par Felix & McMahon (2006) et a été identifiée sous plusieurs formes. En effet, le harcèlement sexuel peut être présenté de manière physique en affectant l'intimité d'une personne en touchant ses parties intimes, de manière verbale en émettant des remarques à caractères sexuels et enfin plus récemment de manière cybernétique. Cette dernière forme de provocation est communément reconnue sous le nom du « *revenge porn* », consistant entre autres à envoyer des photos à caractères sexuels ou pornographiques aux victimes.

Fitzgerald, Gelfand, et Drasgow (1995) proposent un modèle théorique regroupant les comportements d'HS en trois dimensions distinctes : L'attention sexuelle non désirée, la contrainte sexuelle et le harcèlement de genre,

- L'attention sexuelle non désirée quant à elle, peut être identifiée lors des comportements verbaux et non verbaux insultants, non réciproques entre harceleurs et victimes.
- Pour finir, la contrainte sexuelle se définit comme étant des actes orientés vers une finalité, un objectif qui n'est autre que l'obtention de rapports/faveurs sexuels par la contrainte.
- Le harcèlement de genre regroupe tout comportements verbaux et non verbaux qui reflètent des attitudes dégradantes, méprisantes ainsi qu'insultantes vis-à-vis des femmes. Cette attitude provocatrice constitue sans doute la dimension la plus répandue du harcèlement, particulièrement en milieux professionnels.

Ces comportements répandus sont essentiellement observés tant dans les espaces publics que privés, dans la rue, tels que sur les lieux de travail, dans un contexte scolaire et davantage sur Internet depuis peu (Aggarwal & Gupta, 2000 ; Barak, 2005).

Le milieu professionnel a fait l'objet d'une enquête réalisée en Belgique par l'EDEWE sur un échantillon représentatif de 45 000 travailleurs entre 2016 et 2018. Les résultats de cette étude auraient mis à jour que 8,3% de cette population affirmerait avoir été victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. Les formes de provocation les plus courantes s'avèreraient être par ordre décroissant : des regards mal placés, des rapprochements sexuels à travers des gestes, paroles ou messages et enfin, des attouchements sexuels en troisième place. En outre, les femmes (9,5%) auraient été davantage victimes de harcèlement sexuels que leurs collègues masculins (6,1%).

Brase et Miller (2001) ont suggéré l'identification de deux grandes catégories de harcèlement sexuel au travail : l'*environnement de travail hostile* et le *quid pro quo*. Le harcèlement dans un environnement de travail hostile s'observerait lors d'insultes, d'intimidations et de moqueries discriminatoires perverses envers la victime. En revanche, le quid pro quo serait avéré lorsque la victime se verrait proposer une offre de récompense, une punition ou une menace au regard d'un échange de faveurs sexuelles.

Mis à part le milieu professionnel, le deuxième endroit dans lequel le harcèlement sexuel pourrait être facilement observé sont les lieux publics. La Centre d'éducation et d'action des femmes (2017) propose une définition sur le HS en rue se résumant comme suit : « *Tout propos ou comportement à caractère sexuel ou sexiste, intrusif, insistant et non sollicité, commis dans les lieux publics et transport en commun, par des inconnus, majoritairement des hommes, ciblant majoritairement des femmes. Toutes les femmes sont ciblées, parce qu'elles sont des femmes, peu importe leur âge ou apparence, l'heure, la saison ou le lieu. Les femmes trans, itinérantes, autochtones, racisées, **portant le voile**, les lesbiennes et les femmes en situation de handicap y sont davantage confrontées* ». (p.16)

Ces comportements harcelants seraient communément limités dans le temps et non répétitifs. Ils se reproduiraient donc rarement. En outre, ils seraient souvent décrits comme intrusifs. Le

harceleur, d'une manière verbale ou non, rentrerait dans l'espace privé de la victime en lui faisant subir des comportements sexistes et/ou sexuels (Bowman, 1993).

Pour finir, le harcèlement sexuel se retrouverait également et de façon de plus en plus fréquente dans l'espace scolaire. Selon Kubiszewski et al. (2013), il prendrait une forme plus cybernétique (*revenge porn*). L'évolution inexorable d'Internet et des réseaux sociaux aurait largement contribué à la création et à la vulgarisation de cette nouvelle forme d'agression sexuelle.

Selon Barak (2005), cette forme de harcèlement sociétal se composerait de 4 catégories : le harcèlement sexuel verbal actif, le harcèlement sexuel verbal passif, le harcèlement de genre graphique actif, le harcèlement de genre graphique passif.

Cette présente étude portera essentiellement son intérêt sur le harcèlement sexuel verbal actif. Dans les faits, celui-ci se traduira par des messages blessants à caractère sexuel sur Internet.

1.2. Conséquences du harcèlement sexuel sur l'individu

Kelly (1988) décrit qu'il existerait des similarités entre la violence et le harcèlement sexuel. Effectivement, ces deux comportements partageraient les mêmes caractéristiques tels que l'intrusion dans l'espace personnel de la victime, le manque de pouvoir ressenti par cette dernière, le sentiment de vulnérabilité et pour terminer la peur.

Les conséquences seraient nombreuses tant sur le bien-être émotionnel que sur le physique ou même sur la productivité au travail (Fitzgerald et al., 1997). Ce sujet aurait surtout été étudié dans les milieux professionnels, où il aurait été démontré que les employés subissant du harcèlement ressentiraient de la colère, de la méfiance, de la tristesse pouvant conduire à la dépression, de l'humiliation ou de la peur. Toutes ces émotions négatives dues au harcèlement subit les inciteraient à quitter leur poste de travail, à ne plus être satisfaits de leur emploi ou/et même à diminuer la qualité de leurs relations sociales avec les autres collègues (Fasting et al., 2002).

Des effets semblables auraient été observés dans les lieux scolaires, notamment dans les universités. Certaines victimes de harcèlement sexuels pourraient ainsi être amenées à abandonner leurs études, changer de filière, voire de départements universitaires (Fasting et al., 2002).

Plus récemment, au niveau psychopathologique, de nouvelles études auraient démontré les conséquences du harcèlement sexuel en faisant ressortir plus particulièrement des symptômes liés aux troubles psycho-traumatiques (SSPT) tels que les maux de têtes, des douleurs musculaires, de

la nausées, etc ... ainsi que des troubles psychosomatiques, plus précisément le trouble de conversion sans pour autant que la victime ait eu d'antécédents psychiatriques (K. Chahraoui, 2014)

En dépit de l'aspect psychopathologique, il existerait d'autres conséquences pouvant être ainsi répertoriées (Ghidouche, 2019) : conséquences physiques (fatigue, , trouble du sommeil, troubles de l'appétit, douleurs etc ...), conséquences psychologiques (stress, anxiété, repli sur soi, sentiment de honte, dévalorisation, etc...), ainsi que comportementales (prise de substances, peur de sortir, phobie sociale, etc...). De plus, par peur d'être violées, les femmes ayant subi un harcèlement sexuel seraient davantage susceptibles de restreindre leur liberté en évitant leurs déplacements. (Fileborn, 2013).

Le harcèlement sexuel n'aurait pas que des effets négatifs sur les victimes mais également sur les témoins. En effet, Glomb et al. (1999) expliquent que l'exposition des témoins à des situations d'harcèlement sexuel impacterait notamment le bien-être psychologique et personnel de chacun d'entre eux.

1.3. Différentes réponses face aux situations de harcèlement sexuel

Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations, la question quant aux réactions et réponses des victimes se pose légitimement. En cela la littérature scientifique proposerait de multiples éclairages quant aux réponses envers ces comportements harcelants. Elles auraient essentiellement été étudiées du point de vue de la victime (Peirce, Rosen, et Hiller, 1997 ; Knapp, Faley, Ekeberg, & Dubois, 1997 ; Cochran, Frazier, & Olson, 1997).

Selon Gruber (1989) les réponses aux harcèlements sexuels pourraient être mises sur un continuum comprenant quatre catégories, partagées elles-mêmes en neuf sous-catégories : *l'évitement, la diffusion, la négociation et la confrontation*.

- La réponse *d'évitement* comprendrait la non-reconnaissance, l'obstruction et l'auto-évitement. La non-reconnaissance consisterait en l'ignorance du harceleur. L'obstruction se référerait au fait d'utiliser l'espace et le temps afin d'éviter le provocateur, donc d'adopter une stratégie pour ne pas le croiser. L'auto-évitement se référerait quant à lui, au fait de quitter le lieu harcelant.
- La deuxième catégorie, la *diffusion*, se partagerait en deux sous-catégories dont le masquage et le soutien social. Le masquage consisterait à faire semblant de jouer le jeu du

harceleur ou de minimiser l'impact du harcèlement en le masquant. Le soutien social quant à lui, se référerait à la recherche in fine d'un support social, amical ou familial, dans l'environnement harcelant.

- La *négociation*, troisième catégorie, comporterait deux types de réponses : les demandes directes et les demandes professionnelles. Les premières comprendraient les types de réponses lors desquelles la victime demanderait expressément à son harceleur d'arrêter sa provocation ou essaierait de le raisonner. Les demandes professionnelles, quant à elles, engloberaient les demandes d'aides psychologiques et/ou les avis juridiques.
- Enfin, on pourrait observer la *confrontation* amenant des réponses dites personnelles et de structure de pouvoir. La première susciterait des réponses de la victime comprenant un langage fort, voire des menaces d'actions formelles. La seconde consisterait en l'exposition du harcèlement au sein de l'organisation, l'environnement de manière formelle (Gruber, 1989).

Des études sur l'efficacité des réponses au HS auraient permis de mettre en évidence l'écart significatif entre ce qui serait considéré comme étant « efficace » et ce que les victimes auraient tendance à utiliser. En effet, selon Sigal et al. (2003), les réponses actives et directes comme la confrontation et la négociation seraient perçues comme plus efficaces que celles indirectes et passives, tel que l'évitement ou la diffusion.

Cependant, sur le terrain, les réponses telle que l'ignorance (BensonThompson, 1982), le fait de faire semblant ou de détourner les remarques du HS sous l'aspect humoristiques (Gutek, 1985), d'éviter le harceleur (Cochran et al., 1995) seraient celles les plus fréquemment utilisées. Ainsi, les affrontements directs avec le provocateur seraient le moins appliqués (Gruber et Smith, 1995 ; Rudman et al., 1995 ; Cochran et al., 1997). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les victimes voudraient esquiver une éventuelle réponse négative du harceleur ou au contraire, paradoxalement, garder un lien avec celui-ci (Afifi & Lee, 2000)

II. L'effet du témoin

Comme évoqué dans l'introduction, des témoins seraient présents dans environ un tiers des situations d'agression sexuelle (*Planty, 2002*). Ainsi, ils pourraient jouer un grand rôle dans la diminution de la violence lors des circonstances du harcèlement (*Baynard, 2011*). En effet, il leur serait envisageable d'intervenir soit en stoppant la situation de HS, mais aussi par après en soutenant et en aidant la victime (*Banyard, 2004*). Cependant, une étude de Plan International Belgique en 2018 indiquerait que 40% des témoins de situations de harcèlement sexuel n'interviendraient pas. Au vu de leurs rôles conséquents, il serait pertinent à ce stade de s'intéresser aux raisons pour lesquelles les témoins interviendraient ou non dans les cas d'un contexte de ce type.

A cette fin, Darley & Latane (*1968*) ont créé un modèle situationnel afin de comprendre les différents facteurs qui pousseraient les témoins à réagir ou au contraire à se distancer dans des situations urgentes. Ce modèle aurait été inspiré par le meurtre de la jeune Kitty Genovese en présence de 38 témoins. Darley et Latané (*1968*) ont pu expliquer les différentes attitudes des témoins par un phénomène appelé « diffusion de la responsabilité », en concluant notamment que la probabilité pour qu'un individu intervienne lors d'une situation alarmante serait plus importante lorsque l'individu se retrouverait seul comme témoin.

Par conséquent, plus il existerait de témoins en présence, plus l'hypothèse d'une intervention s'amoinrirait. La diffusion de la responsabilité s'expliquerait entre autres par le fait qu'une personne mêlée à un groupe se sentirait moins responsable qu'en étant seule, par peur de se sentir embarrassée à l'égard des autres personnes (*Darley et Latané 1968*).

Cette recherche a conclu à un modèle composé de cinq étapes :

- La première étape serait celle de la reconnaissance de la situation harcelante. Plus le témoin arriverait à identifier un comportement sexuellement harcelant, plus il serait enclin à intervenir (*Banyard & Moynihan, 2011*). Ces données nous ramèneraient à l'importance quant à l'information et à l'éducation du sujet sur le harcèlement sexuel pour en minimiser les conséquences et protéger au maximum les victimes. Cependant, l'exposition continue à des images sexualisées et objectivées de la femme dans les médias encouragerait à raffermir une norme sociale, modifiant ainsi la perception des situations harcelantes et les

rendant plus difficilement reconnaissables (*American Psychological Association Task Force Report, 2007 ; Frederickson & Roberts, 1997*).

- La deuxième étape abordée renverrait au degré d'urgence ou de l'identification de la situation comme appropriée à l'intervention. Selon des recherches antérieures, plus la gravité du contexte augmenterait et plus les témoins seraient susceptibles de passer à l'action (*Fischer et al., 2011*).
- Troisièmement, la responsabilité personnelle entrerait en jeu. Le témoin à ce stade-ci déciderait d'intervenir ou pas selon qu'il penserait qu'il s'agisse de sa responsabilité ou non (*Darley et Latané 1968*).
- Quatrièmement, la manière de passer à l'action envisagée par le témoin serait identifiée.
- Enfin, le témoin interviendrait (*Darley et Latané 1968*).

D'après les recherches de Nickerson et al., (2014), ces 5 étapes se retrouveraient parfaitement discernées dans l'intervention du témoin dans les situations de harcèlement sexuel.

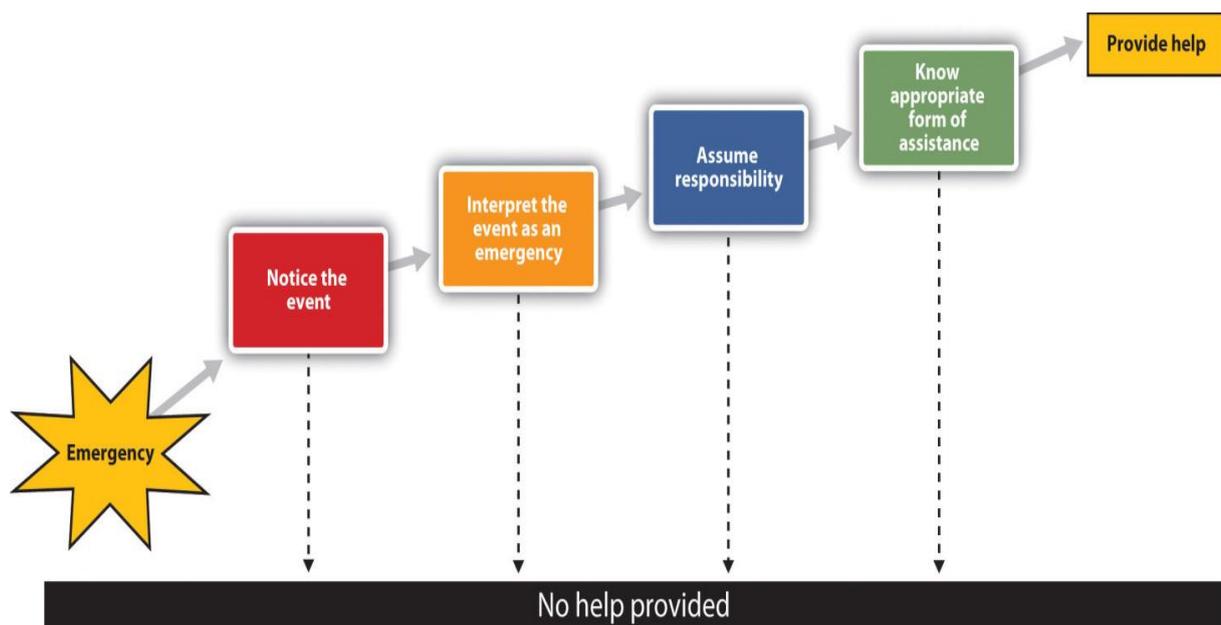


Figure 1. Modèle décisionnel d'aide de Latané et Darley (1970)

2.1. Modèle du *Confronting Prejudice Response (CPR)*

Ashburn-Nardo et al., (2008) se seraient basés sur le modèle de Darley et Latané (1968) afin de développer un autre schéma s'intitulant le *Confronting Prejudiced Response model (CPR)*. Ils auraient voulu comprendre et identifier quelles étaient les motivations des personnes à intervenir en situation critiques.

Pour cela, ils ont émis les cinq hypothèses reprises ci-dessous :

- En première lieu, *la reconnaissance du caractère préjudiciable* de la situation aurait retenu leur attention. Pour cela, il aurait été important de comprendre comment les gens reconnaîtraient les situations comme étant préjudiciables. Cette perception dépendrait de la manière dont les personnes jugeraient et interprèteraient lesdits comportements. De fait, celles ayant un statut élevé dans la société seraient moins motivées à reconnaître la discrimination existante à l'égard de groupes défavorisés que d'autres ayant un statut inférieur (Jost & Banaji, 1994). En outre, la littérature scientifique rapporterait que certains biais seraient plus perçus comme préjudiciables que d'autres. Autrement dit, le racisme et le sexisme seraient davantage connotés comme étant préjudiciables que l'âgisme ou la grossophobie (Marti, Bobier, & Baron, 2000), pouvant effectivement influencer la reconnaissance des témoins à juger une situation préjudiciable ou non.
- La deuxième étape consisterait dans *la reconnaissance de l'urgence de la situation*. En effet, il serait tout à fait possible qu'une personne reconnaisse et admette le caractère préjudiciable d'une situation, mais non l'urgence de celle-ci. La reconnaissance de l'urgence dépendrait de la manière dont le témoin jugerait la situation. Il pourrait, par exemple, penser que la victime et le persécuteur se connaissent, ou que la victime ne semble pas demander d'aide. Ces éléments évoqués contribueraient à la diminution de la perception de l'urgence des situations (Ashburn-Nardo et al., 2008).
- L'étape suivante serait celle de *la reconnaissance de la responsabilité personnelle du témoin*. La reconnaissance du caractère préjudiciable ainsi que celle de l'urgence ne garantiraient toujours pas que les témoins assument leur responsabilité personnelle. Celle-ci dépendrait des caractéristiques personnelles et situationnelles des personnes. Ainsi, celles ayant plus de préjugés s'avèreraient les moins susceptibles à se sentir responsables à intervenir.

De plus, le statut social jouerait un rôle important car il aura été démontré que durant une situation de HS les témoins représentant une figure d'autorité seraient considérés par les autres comme étant plus responsable (Ashburn-Nardo et al., 2014). Parfois, la présence simultanée de plusieurs individus suffirait à réduire la responsabilité de chacun, comme ceci aurait été démontré ci-dessus comme étant le phénomène de «diffusion de la responsabilité » de Darley et Latané (1968).

- Viendrait ensuite *la production d'une réponse dans ce genre de situation*. La reconnaissance de l'urgence, du caractère préjudiciable, ainsi que celle de la responsabilité personnelle importeraient peu si la personne demeure inapte à la production d'une réponse lors de ces situations (Ashburn-Nardo et al., 2008). L'inhabilité de celle-ci diminuerait la possibilité d'une quelconque intervention à l'égard des situations de nature préjudiciable (Ashburn-Nardo et al., 2014). Cette capacité à produire des réponses adaptées à ce genre de situation dépendrait de la connaissance ainsi que de l'expérience de la personne en matière de préjugés et de discriminations (Coon & Schwanenflugel, 1996).
- Pour finir, *l'action et la confrontation* seraient la dernière étape du modèle CPR de Ashburn-Nardo et al. (2008). Elle consisterait également en la pesée des avantages et désavantages d'une éventuelle intervention (Ashburn-Nardo et al., 2008). En outre, selon Dodd et al., (2001), les personnes sous-estimeraient souvent les bénéfices d'une action et, à l'inverse, en surestimeraient les coûts. De fait, les avantages à la confrontation seraient l'augmentation de l'estime de soi, de ses compétences ainsi que du sentiment de responsabilisation. A contrario, les témoins déprécieraient notamment les coûts pour ne pas intervenir. En aparté du fait qu'ils auraient manqué une occasion de changer la perception du persécuteur ainsi que de renforcer la norme de ce qui serait acceptable ou pas, les personnes voulant intervenir mais ne l'ayant pas fait, expérimenteraient du regret, des ruminations et une détresse psychologique (Shelton et al., 2006).

En prenant en compte de l'ensemble de ces modèles sur l'intervention du témoin, il serait intéressant de s'interroger quant à l'influence de ces étapes dans une situation spécifique de harcèlement sexuel. Au vu de notre méthodologie en ligne se basant sur celle du service de psychologie sociale à l'Uliege (Rachel Huynen, 2019), seules les trois premières étapes du modèle

CPR auront pu être ainsi évaluées, car cette technique de raisonnement ne nous permettait pas de mesurer la production d'une réponse ainsi que l'action de l'intervention du témoin.

III. Place du pouvoir dans le harcèlement sexuel

Le pouvoir occuperait une place fondamentale dans les situations de HS. Il serait perçu comme l'un des facteurs expliquant le harcèlement sexuel dans les milieux professionnels et sur les lieux académiques (*Cleveland & Kerst, 1993*). Effectivement, plus un espace de travail donnerait de l'importance aux pouvoirs hiérarchiques entre employés, plus on retrouverait des circonstances favorables au harcèlement sexuel (*National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine et al., 2018*).

Des recherches auraient mis en évidence que les personnes ayant un pouvoir élevé trouveraient les situations de harcèlement sexuel comme étant moins graves que celles ayant un pouvoir bas (*Mishra & Stair, 2019*). En outre, les études de G. Arman (2020) démontreraient que le pouvoir social influencerait la perception du témoin de la gravité d'une situation préjudiciable. En effet, plus un écart de pouvoir entre la cible et l'agent serait important, moins le témoin se questionnerait quant au caractère abusif de la situation.

French & Raven (1965) se sont penchés ainsi sur la question du pouvoir social. Afin de mieux comprendre celui-ci, ils se seraient basés sur le concept de l'influence sociale. Cette dernière aura été expliquée comme l'action d'une personne (un agent d'influence) amenant à un changement d'attitude et de comportement d'une autre personne (la cible de l'influence). Cette capacité de l'agent à émettre un tel changement se définirait donc par le pouvoir social.

Avant de développer la notion de pouvoir, il semblerait important de la différencier d'autres concepts approchants tels que la dominance, le statut et la compétence. Selon Carney (2020) la dominance se distinguerait du pouvoir dans la proportion où celle-ci se définirait comme un trait de personnalité. Le statut quant à lui, se particulariserait en se basant sur la perception des autres alors que le pouvoir se fonderait sur la perception du porteur du pouvoir lui-même (*Djurdjevic & al., 2017*). La compétence, quant à elle, rassemblerait toutes les connaissances en lien avec ses performances que détiendrait une personne (*Parry, 1996*).

Ainsi, le pouvoir social aurait été appréhendé et divisé en six formes distinctes et pourrait donc être légitime, informationnel, référent, expert, coercitif et dit de récompense (*French & Raven 1965*).

- En premier lieu, le pouvoir légitime se référerait à tout pouvoir provenant d'un poste d'autorité (PDG, directeur, professeur). Celui-ci donnerait la possibilité à celui qui la détient d'administrer à autrui des sentiments d'obligations ou de responsabilisations.

- Le pouvoir informationnel correspondrait à un pouvoir détenu par un agent et de sa capacité à provoquer un changement à l'aide de ses ressources d'informations. Par exemple, l'agent expliquerait à la cible qu'il serait plus avantageux de changer sa manière de travailler. Ainsi, elle modifierait sa manière de travailler en omettant le fait que ce changement proviendrait initialement de l'agent.
- Le pouvoir de référence quant à lui, serait lié à l'identification et au sentiment d'unité de l'agent d'influence. La cible percevrait l'agent tel un modèle auquel elle aimerait bien ressembler.
- Le pouvoir d'expert serait basé sur l'utilisation de l'ampleur des connaissances, des talents et des expériences de la personne. Les individus accorderaient plus de pouvoirs aux personnes perçues comme possédant des compétences, des talents ou des connaissances (*Forsyth, 2015*).
- Le pouvoir coercitif quant à lui, relèverait de la contrainte ou la menace ainsi que des conséquences punitives pour atteindre ses objectifs.
- Enfin, le pouvoir de récompense reposerait sur le droit d'allouer aux autres des récompenses pour avoir réalisé ce qu'on avait demandé/exigé (*French & Raven 1965*).

Popovich et Warren (2010) ayant superposé le modèle du pouvoir social dans les situations de harcèlement sexuel auraient finalement proposé le schéma récapitulatif suivant :

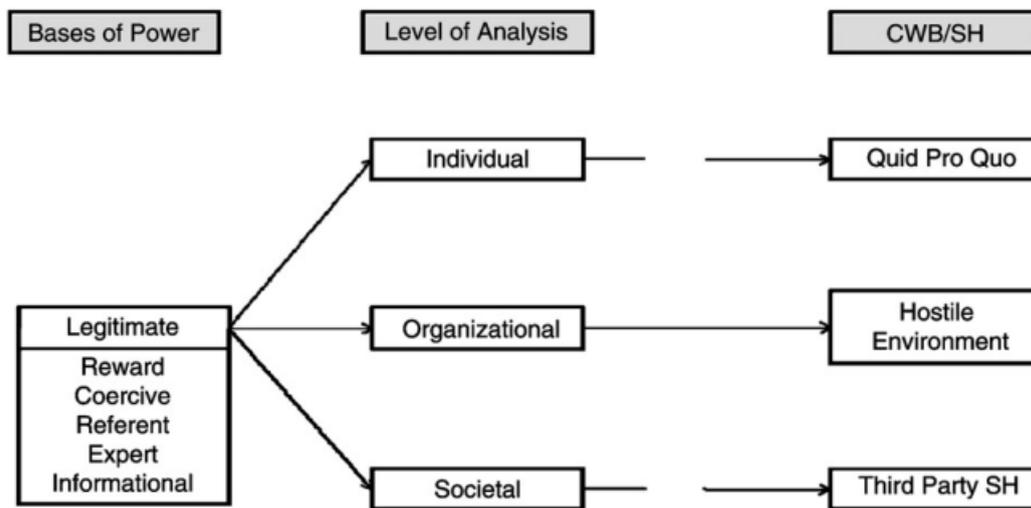


Fig. 2. Bases of power >> levels of influence (adapted from French & Raven (1959); Ragins & Sundstrom (1989))

Ce schéma établi par Popovich et Warren (2010) mettrait en évidence que toutes les formes de pouvoirs pourraient amener à créer des situations de harcèlement sexuel. Cependant, c'est la forme de pouvoir légitime qui serait la plus rapportée, celui-ci étant décrit comme le plus traditionnel ainsi que le plus visible de l'extérieur. Effectivement, selon Clark & Word (1972), dès lors que le harceleur aurait un poste hiérarchique plus élevé que la victime, les témoins seraient plus enclin à identifier l'incident comme étant du harcèlement sexuel.

Lorsque cet abus de pouvoir est utilisé dans une relation dyadique entre harceleur et harcelée, celle-ci amènerait souvent à ce qu'une situation dite de « Quid pro Quo » voie le jour. En d'autres termes, la situation se traduirait par un agent social masculin possédant un statut d'autorité élevé, harcelant sexuellement une subordonnée féminine. Dès lors que ce harcèlement se produirait au sein d'une organisation, d'un groupe avec différents individus, une situation d'environnement hostile se créerait in facto. Dans ce contexte ainsi défini, les subordonnées féminines se sentiraient obligées de tolérer et d'adhérer aux plaisanteries et autres caractères sexuels, émis par les agents ayant un pouvoir formel sur elles (Popovich et Warren, 2010).

Cependant, le harcèlement sexuel ne serait pas seulement réservé aux femmes subordonnées. A pouvoir égal, elles pourraient également en être victimes, dans une situation communément appelée « harcèlement par les pairs », ou même en ayant davantage pouvoir - « harcèlement de

contre-pouvoir » (*Benson, 1984*). A ce stade, on serait en droit de conclure que le pouvoir ainsi reconnu ne protégerait donc pas du harcèlement sexuel (De Coster, Estes et Mueller, 1999).

Partant de ces informations, il semblerait intéressant de tester l'effet du témoin de HS dans les trois situations de pouvoir existants :

- En premier lieu, dans un contexte de pouvoir dit « élevé » lorsqu'un homme ayant un pouvoir légitime harcelerait sexuellement une femme.
- Par la suite, dans une situation de pouvoir égal (harcèlement par les pairs). Dans ce cas-là, la cible féminine aurait le même pouvoir que l'homme.
- Et pour terminer, dans le cadre d'un pouvoir dit « bas », également dénommé « contrapower », lors duquel la femme se retrouverait dans une position de pouvoir se faisant harceler par un homme lui étant subordonné.

IV. La population musulmane de Belgique

Comme mentionné précédemment dans ce travail les femmes voilées feraient partie de celles étant le plus sujettes au harcèlement sexuel de rue (CEAF, 2017). Cette information amènerait à s'intéresser spécifiquement au harcèlement sexuel ainsi qu'à l'effet du témoin dans la population musulmane en Belgique.

Depuis 1974, l'Islam est une religion reconnue en Belgique. A l'heure actuelle, il s'avère impossible d'évaluer par un chiffre exact la population musulmane sur le territoire belge en 2020. Cependant, la Belgique compterait 781 887 musulmans recensés en 2016, constituant 7% de la population globale (Guitierrez, 2016). Ainsi, l'Islam représenterait la deuxième religion officielle la plus répandue en Belgique après le christianisme, dont le pourcentage s'élevait à 52,76 % en mai 2018 selon l'enquête du *PEW Research*.

Etant la deuxième religion officiellement reconnue du Royaume, il serait donc intéressant d'étudier plus spécifiquement cette tranche de population. Cela permettrait en outre d'avoir une vision plus complète de la réalité sociétale belge et de développer ainsi des interventions pertinentes afin de lutter contre le harcèlement sexuel.

Ce type de provocation sexuelle n'aurait pas été fortement étudié dans la communauté musulmane à proprement dit, compte tenu des traits particuliers culturels et religieux, ainsi que du caractère tabou de la sexualité (Spector et al., 2014 ; Khoshknab et al., 2015).

Cependant, bien que manquant d'informations sur le sujet, les médias viendraient combler cette carence en proposant un nouvel hashtag : #MosqueeMeToo. Ce mot-clé électronique est né à la suite d'un message posté sur tweeter par la journaliste Mona Eltahawy le 6 février 2018. Elle y détaillait l'agression sexuelle vécue lors de ses 15 ans à l'occasion du pèlerinage de la Mecque¹ (Bonte, 2018). À la suite de ce témoignage, la parole se serait libérée et plusieurs femmes auraient partagé des expériences de harcèlement sexuel dans des conditions similaires.

Cette forme d'agression dans la communauté musulmane existerait bel et bien, mais qu'en est-il de l'intervention du témoin dans ce cas ? A ce jour, aucune étude n'existerait sur l'intervention du témoin dans une situation d'harcèlement sexuel chez les musulmans en Belgique. C'est pour

¹ Pèlerinage : Le pèlerinage à la Mecque fait partit de l'un des cinq piliers de l'Islam. <https://www.islamohammed.com/5-piliers/pelerinage>

cette raison que mes recherches de fin d'études m'ont conduit à m'intéresser plus précisément à cette question.

La communauté musulmane susciterait notamment l'intérêt quant à ses valeurs d'entraide, très ancrées dans la religion, même si elles ne seraient pas spécifiques à cette religion et reprises dans beaucoup d'autres, notamment par le christianisme.

Selon Ellison (1992), les personnes religieuses auraient davantage tendance à aider leurs prochains que celles non-religieuses. Au niveau de l'Islam, Arman (2021) ferait référence à un hadith² expliquant l'intervention favorable lors d'une situation de harcèlement sexuel. Le hadith mettrait en avant que « *quiconque d'entre vous voit un mal, qu'il le change avec sa main ; et s'il n'en est pas capable, alors avec sa langue ; et s'il n'en est pas capable, alors avec son cœur - et c'est la plus faible de la foi* »³. Arman (2021) (p.1) interpréterait que « la main » dans ce hadith renverrait à l'aspect physique de l'intervention, « la langue » symboliserait quant à elle, l'interaction par la parole et « le cœur » enfin, la bonne intention d'intervenir pour mettre court à la provocation.

Cette réflexion permettrait d'ores et déjà d'émettre comme première hypothèse que les musulmans ayant un degré de religiosité élevé seraient plus enclin à intervenir lorsqu'ils seraient témoins d'une situation « préjudiciable », dans notre cas d'harcèlement sexuel. Elle sera d'ailleurs reprise dans le chapitre consacré aux hypothèses de recherche.

4.1. Collectivisme et degré de religiosité

La littérature scientifique permettrait d'identifier plusieurs articles regroupant le fait qu'un degré de collectivisme haut ainsi qu'un degré de religiosité élevé augmenterait la probabilité des individus à adopter un comportement d'aide envers autrui (de Clercq et al., 2022).

Selon Ali (1992), un individu ayant un degré de religiosité élevée se verrait plus tenté à adopter des comportements qui contribueraient au bien-être d'autrui. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une religiosité haute aiderait à donner du sens aux actions, notamment à celles destinées à son prochain, perçues comme une manière de servir une divinité (Hernandez & Mahoney, 2012).

² Un hadith : Parole du prophète Mohammed transmise par ses compagnons dont les musulmans se doivent de suivre. <https://www.islamohammed.com/hadith>

³ Rapporté par Muslim, n°49

De Clercq et al., (2022) se seraient basés sur la théorie « de la conservation des ressources » appelée en anglais « *COR theory* », stipulant que les personnes s'efforceraient d'acquérir, de favoriser et de protéger les choses auxquelles ils estimeraient une valeur importante.

Ce précepte mettrait en évidence que l'une des motivations de l'être humain serait d'acquérir des ressources pour sa survie. Donc, la probabilité qu'une personne vienne en aide à une autre dépendrait de sa possession de ressources personnelles (Hobfoll et al., 2018). Selon, Astakhova, (2015); De Clercq et al., (2017), la religiosité ainsi que le collectivisme feraient parties des ressources personnelles.

Parallèlement, il s'avèrerait que les personnes à haut degré de collectivisme favoriseraient notamment les comportements d'aide dirigés vers autrui (van Dyne et al., 2000).

4.2. Individualisme et collectivisme

Le collectivisme est un concept souvent associé à celui de l'individualisme. Ils auraient été tous les deux essentiellement définis et recherchés par Triandis (1996). Ces notions seraient surtout utilisées dans les recherches de psychologie sociale dans le but d'expliquer et de décrire les cultures, de la même façon que l'idiocentrisme et l'allocentrisme seraient utilisés pour décrire les mêmes idées mais à un niveau individuel.

Ces facettes de la société ne seraient pas totalement indépendantes l'une de l'autre. En effet, il serait quasi impossible de trouver des cultures tantôt individualistes, tantôt collectivistes. Par conséquent, ces concepts ne seraient pas opposés l'un à l'autre. A contrario, ils se complèteraient, l'un servant à appréhender l'autre et inversement (Bhawuk, 2017).

Dans ce cas, chacun serait divisé en deux structures : *horizontale et verticale*.

- *L'individualisme vertical (IV)* désignerait les individus se percevant indépendants des autres, singuliers. Ces personnes seraient plus à la recherche de pouvoir et de réussite en progressant sur leur statut social. Ainsi, ils ont tendance à être qualifiées comme étant assez compétitives (Shavitt, Torelli, & Riemer, 2010).
- L'inverse de l'IV, les personnes se retrouvant dans *l'individualisme horizontal* se percevraient comme étant tout aussi singulières que celles concernées par l'IV, à l'exception de celles se considérant à l'égal des autres (Feather, 1994 ; Nelson & Shavitt,

2002). Ces individus auraient notamment la même intention de réussir, mais avec un sens de la compétition moindre voire inexistante (*Triandis & Gelfand, 1998*).

- Par ailleurs, les *collectivistes verticaux* (CV) représenteraient les personnes se considérant comme membres égaux d'un même groupe et se focalisant davantage sur le statut du groupe ainsi que sur le respect des autorités et des traditions (*Shavitt et al., 2010*).
- Enfin, les *collectivistes horizontaux* se percevraient quant à eux tel un membre du groupe, mais apportaient une importance particulière quant à la sociabilité du groupe (*Erez & Earley, 1987 ; Shavitt et al., 2010*).

Au vu de ces informations fournies par la littérature scientifique, cette étude se portera en particulier sur l'impact du degré de religiosité et du collectivisme dans l'intervention du témoin lors d'une situation d'harcèlement sexuel.

V. Résumé sur la littérature scientifique

Comme il a été précédemment décrit, force est de constater que le HS serait bel et bien un phénomène mondial, n'ayant ni frontière culturelle, ethnique ou autre, et dépassant tout mode de civilisation ou pays. Cette agression caractérisée pourrait être représentée en tant que problème sociétal, entraînant bons nombres de conséquences négatives sur celles et ceux qui le subiraient. Il se caractériserait sous plusieurs formes distinctes dans des circonstances différentes.

Par ailleurs, les études auraient montré que le concept de *pouvoir* ne serait pas indifférent dans les situations de harcèlement sexuel. En effet, il occuperait même une place déterminante dans celui-ci. De même que le témoin jouerait également un rôle primordial dans les situations d'agression de ce type, étant présent dans un tiers des cas et permettant aussi d'en modifier le contexte, par exemple en mettant fin au harcèlement (*Banyard, 2004*).

L'effet du témoin aurait donné lieu au modèle CPR, qui expliquerait davantage l'intervention du spectateur. Dès lors, au vu des différents concepts introduits, la présente recherche portera sur l'impact du pouvoir du harceleur sexuel dans une situation d'intervention du témoin, à la lumière des trois premières conditions de ce-dit modèle.

De plus, selon les résultats fournis par diverses sources d'information, les femmes voilées feraient partie de celles étant le plus sujettes aux harcèlement sexuel (*CEAF, 2017*). Sur la base de cette

conclusion, cette étude se focalisera plus précisément sur le harcèlement sexuel dans la population musulmane ainsi qu'à l'intervention du témoin dans ce groupe social spécifique.

De même, il serait avéré que plus une personne a des tendances religieuses, plus elle serait susceptible d'intervenir pour aider autrui. Cette attitude renverrait notamment aux comportements sociaux appelés « comportements collectivistes » et l'ajout de cette variable à notre étude apparaîtrait pertinent.

A noter qu'il n'existe à ce jour aucune étude regroupant tous ces concepts permettant d'apporter de nouvelles pistes de réflexion ainsi que de nouvelles idées à exploiter dans la littérature scientifique.

A la suite de toutes ces recherches littéraires, plusieurs hypothèses auront été formulées et seront évoquées dans le prochain chapitre.

VI. Hypothèses

A l'issue de toutes les informations apportées par la littérature scientifique, plusieurs hypothèses auront pu être ainsi posées :

- **H1 : Plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score élevé de religiosité, plus celui-ci interviendrait rapidement en mettant un terme à la situation de harcèlement**

Effectivement, comme il l'a été mentionné dans la littérature scientifique, les personnes acquiesçant d'un degré de religiosité élevé seraient davantage enclines à aider leurs prochains (*Ellison, 1992*). De plus, la religion référence étant l'Islam, les valeurs d'intervention ainsi que d'aide envers autrui seraient largement promues (*Arman 2021*). On pourrait donc supposer à ce stade que les individus ayant un fort degré de religiosité islamique seraient plus susceptibles de mettre court plus rapidement aux situations provocatrices.

- **H2 : Les personnes avec un score de religiosité élevé obtiendraient de même parallèlement un score de collectivisme haut.**

Puisque la religiosité et le collectivisme seraient deux ressources personnelles influençant le comportement d'aide à autrui (*De Clercq et al., 2017*), on pourrait être en droit de supposer qu'il existerait une corrélation positive entre ces deux variables. En d'autres termes, que les personnes avec un degré de religiosité élevé seraient notamment celles obtenant un score de collectivisme haut.

- **H3 : Plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score de collectivisme haut, plus il interviendrait rapidement pour mettre fin à une situation de harcèlement sexuel.**

Comme évoqué dans la littérature scientifique, les personnes collectivistes auraient davantage tendance à notamment adopter des comportements d'aide centré vers autrui (*van Dyne et al., 2000*). C'est pourquoi, l'hypothèse que les personnes ayant un score haut de collectivisme dans notre échantillon seraient plus susceptibles d'intervention, mériterait d'être étudiée.

Comme ont pu le démontrer les recherches de G. Arman (2020), le pouvoir social influencerait la perception du témoin dans des situations d'abus. Effectivement, face à des circonstances préjudiciables, les témoins seraient moins tentés de percevoir la situation comme étant nuisible, dès lors qu'une personne avec un pouvoir élevé abuserait une victime ayant un pouvoir bas. Ces résultats auront été transposés afin de les tester dans cette recherche particulière relative au harcèlement sexuel, justifiant l'énoncé de l'hypothèse ci-dessus.

- **H4 : Il existerait une différence d'intervention du témoin dès lors celui-ci se trouverait face à une situation de harcèlement sexuel comprenant un pouvoir bas haut ou égal.**

De même, le modèle du CPR développé par Ashburn et al. (2014) permettrait d'envisager les hypothèses suivantes :

- **H5 : Le témoin interviendrait plus rapidement afin de pour mettre court à une circonstance de harcèlement, dès lors que celui-ci reconnaîtrait le caractère préjudiciable de la situation.**
- **H6 : Le témoin interviendrait plus rapidement afin de stopper l'échange de messages, dès lors qu'il reconnaîtrait le caractère urgent de la situation.**
- **H7 : Le témoin interviendrait plus rapidement afin de stopper l'échange de messages, dès lors qu'il reconnaîtrait sa responsabilité personnelle à intervenir.**

6.1. Tableau regroupant les hypothèses

H1	Plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score élevé de religiosité, plus celui-ci interviendrait rapidement en mettant un terme à la situation de harcèlement.
H2	Les personnes avec un score de religiosité élevé obtiendraient de même parallèlement un score de collectivisme haut.
H3	Plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score de collectivisme haut, plus il interviendrait rapidement pour mettre fin à une situation de harcèlement sexuel.
H4	Il existerait une différence d'intervention du témoin dès lors celui-ci se trouverait face à une situation de harcèlement sexuel comprenant un pouvoir bas haut ou égal.
H5	Le témoin interviendrait plus rapidement afin de pour mettre court à une circonstance de harcèlement, dès lors que celui-ci reconnaîtrait le caractère préjudiciable de la situation.
H6	Le témoin interviendrait plus rapidement afin de stopper l'échange de messages, dès lors qu'il reconnaîtrait le caractère urgent de la situation.
H7	Le témoin interviendrait plus rapidement afin de stopper l'échange de messages, dès lors qu'il reconnaîtrait sa responsabilité personnelle à intervenir.

METHODOLOGIE

VII. Méthodologie

7.1. Type d'étude

Ce travail d'analyse empirique s'établira grâce à une étude quantitative de type transversal. La recherche aura été établie au sein de la communauté musulmane de Belgique. L'étude se sera déroulée en simple aveugle, en ce sens que seul l'expérimentateur aura été mis au courant de ses objectifs réels, tandis que les participants auront pensé participer à un sondage sur les relations de pouvoir, permettant ainsi de limiter les biais.

7.2. Participants

La population cible comprenait des participants de confession musulmane. Seuls les hommes et les femmes répondant aux critères d'inclusion ci-dessous auront été considérés comme éligibles dans le cadre de cette étude.

7.3. Critères d'inclusion

La présente recherche exigeait des participants les critères d'inclusion suivants :

- Être âgé(e) de plus de 18 ans
- Maîtriser la langue du questionnaire de l'enquête (le français)
- Signer un consentement libre et éclairé avant la participation

7.4. Critères d'exclusion

La présente étude refusait des participants selon les critères d'exclusion suivants :

- Ne pas être de confession musulmane.
- Ne pas être capable d'utiliser un ordinateur.

7.5. Méthode d'échantillonnage et échantillon

Afin de réaliser cette recherche, un échantillonnage non aléatoire de type « boule de neige » aura été mis en place. En d'autres termes, les contacts avec certains sujets auront permis le recrutement d'autres personnes susceptibles de participer à l'étude.

Au total, ce travail de mémoire aura pu être réalisé sur un échantillon total de 109 participants âgés entre 18 et 30 ans ($M = 22.3$; $SD = 2.54$) et composé de 33 hommes et 76 femmes. Tous auront été recrutés via un questionnaire en ligne, diffusé sur les réseaux sociaux (*Facebook et Instagram*).

Seules les personnes de confession musulmane de plus de 18 ans auront pu prendre part à l'étude. Durant ce questionnaire en ligne, les critères d'inclusion et de non/inclusion leur auront été précisés.

7.6. Procédure

7.6.1. Pré-test

Afin de garantir la validité des outils, le questionnaire aura fait l'objet d'un pré-test. Celui-ci s'est déroulé en ligne sur la plateforme d'enquêtes de la FPLSE. Pour cela, neuf participants de confession musulmanes ont été recrutés.

Pour débiter, les participants auront dû donner leur accord préalable concernant leur consentement libre et éclairé ainsi sur le fait que les données resteraient confidentielles et accessibles aux seules expérimentatrices (*Cf. Annexes 2*).

A la fin de l'enquête, une brève description de l'objectif réel de l'étude aura été donnée aux participants.

L'un des premiers buts de ce pré-test était de s'assurer que la notion de dominance, de statut ou de compétence ne varieraient pas mais bien que seule, la variable du pouvoir puisse être exploitée. Dans l'intention d'isoler la notion de « pouvoir social » dans les scénarios, le pouvoir, la dominance, le statut et la compétence ainsi que la plausibilité auront été ainsi mesurés (*Cf. Annexes 4*).

Dès le départ, huit situations auront été testées, cependant seules six d'entre elles auront été conservées au service de cette recherche.

Pour chaque item, les participants devaient indiquer sur un curseur de 0 « *pas du tout* » à 100 « *tout à fait* » à quel point dans les situations les hommes auraient un pouvoir sur la femme, un statut plus élevé que la femme, ainsi que des compétences différentes de la gent féminine.

Pour terminer, un item mesurant la plausibilité que ces situations puissent exister leur ont été proposés.

Voici un exemple du pré-test mesurant essentiellement les caractères des situations :

Situation 1 :

2 collègues de travail (un homme et une femme) travaillent au même poste avec les mêmes heures. Il est de coutume dans l'entreprise de demander aux collègues de même niveau de s'évaluer les uns les autres. Un rapport doit être rédigé pour tous les employés par leur collègue direct.

Dans ce cadre-là, monsieur X doit rédiger le rapport sur sa collègue directe, madame Y.

Après la lecture de la situation, pourriez-vous nous dire dans quelle mesure vous pensez que les items suivants s'appliquent à Monsieur X.

Monsieur X : (sur un curseur 0 « *pas du tout* » à 100 « *tout à fait* »)

(Pouvoir)

1. A un contrôle ou de l'influence sur les revenus de Mme Y
2. A la possibilité de sanctionner Mme Y
3. Peut faire en sorte que les choses soient désagréables pour Mme Y

(Statut)

4. Est plus respecté par les autres que Mme Y
5. A un travail qui suscite plus l'admiration que Mme Y
6. A une position plus prestigieuse que Mme Y

(Compétence)

7. Est plus compétent que Mme Y
8. Est plus talentueux et efficace que Mme Y
9. Est plus doué et intelligent que Mme Y

(Dominance)

10. Est supérieur à Mme Y
11. Domine Mme Y
12. A plus de chance dans la vie que Mme Y

Plausibilité (sur un curseur 0 « *pas du tout* » à 100 « *tout à fait* »)
Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation

1. peut arriver dans la vie de tous les jours
2. est vraisemblable
3. est vécue par beaucoup de personnes

Après avoir pré-testées les situations, les messages échangés entre harceleur et victime auront été également à leur tour pré-testés (*cf. Annexe 2*). Les participants devaient à l'aide d'un curseur de 0 à 100 estimer à quel point ils trouvaient que les messages étaient neutres, professionnels, déplacés, contenant des remarques sexuelles, sous forme de blague ou de drague.

A titre d'exemples, voici des messages qui ont été pré-testés.

- Exemple de messages de neutre : « Bonjour, j'aimerais fixer un rendez-vous avec vous pour que nous discussions de votre méthode et efficacité dans votre travail ».
- Exemple de message ambigu : « Tu me dis tout le temps que tu as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te détresser. Je peux y remédier si tu veux. »
- Exemple de message à caractère harcelant : « Après ton évaluation de demain, nous pourrions discuter un peu plus pour apprendre à mieux se connaître si tu le souhaites. »

7.6.2. *Le questionnaire*

Pour réaliser cette étude, la méthodologie aura été appliquée en ligne se composant de trois parties.

Premièrement, le participant était invité à répondre à quelques questions démographiques, telles : âge, sexe, statut marital, lieu de résidence, plus haut diplôme obtenu et confession religieuse).

Si elle indiquait qu'elle n'était pas de confession musulmane, la personne était directement dirigée vers la fin du questionnaire et ses réponses n'étaient pas prises en compte. Cette méthode a été mise en place, afin d'obtenir exclusivement les résultats d'individus issus de la communauté musulmane. Sachant que les femmes sont les principales victimes de harcèlement sexuel (*O'Donohue et al., 1998*, le questionnaire proposera de reprendre cette constellation démographique pour illustrer les mises en situation suggérées aux participants.

Par la suite, six scénarios étaient proposés aux participants décrivant deux situations dans lesquelles un harceleur masculin était présenté en ayant un pouvoir élevé, deux circonstances où il avait un pouvoir bas et enfin deux derniers contextes dans lequel il

avait un pouvoir égal à celui de sa victime féminine. Des messages allant d'un niveau neutre, ambigus et harcelants étaient échangés entre l'homme et la femme. Ici, le participant avait la possibilité d'empêcher la femme de recevoir les messages ou au contraire de lui permettre de les recevoir en fonction qu'il les trouvait harcelants ou non.

SITUATION

Dans le cadre des TP du cours d'anatomie, il est de coutume de désigner au hasard une personne qui sera chargée d'organiser le travail dans son sous-groupe. Cette personne choisit les exercices et forme les binômes de travail. Cette année, c'est Sara U. qui a été tirée au sort. Dans son groupe, se trouve Rayan.

Voici les messages que Rayan envoie à Sara U

"Salut, je ne suis pas sûr d'avoir toutes les infos dont j'ai besoin pour le travail, on peut se voir quelques minutes ? "

- Je permets à Sara de recevoir ce message
- J'empêche ce message d'être réceptionné par Sara

"Salut, on peut se fixer un rendez-vous pour qu'on discute de nos méthode de travail. "

- Je permets à Sara de recevoir ce message
 - J'empêche ce message d'être réceptionné par Sara
-

Il était ensuite demandé au participant de répondre à 3 items mesurant les trois premières étapes du modèle CPR sur une échelle de 0 à 100.

Pour finir, le participant aura été évalué sur une échelle mesurant son degré de religiosité et sur une seconde mesurant le collectivisme et l'individualisme.

7.7. Matériel

7.7.1. Manipulation de la notion du pouvoir

Afin de manipuler la notion de « pouvoir social » sans pour autant interférer avec d'autres concepts pouvant porter à confusion tels que la dominance, le statut ou la compétence,

cette recherche se basera sur la méthodologie de manipulation de pouvoir social de Smith et al (2008). Ce dernier explique qu'afin de manipuler cette variable, l'attribution du pouvoir pourrait se faire d'une manière aléatoire sans explication quelconque. Dans notre cas, la femme ou l'homme se verrait attribuer un pouvoir dans la situation d'une manière aléatoire sans explication. Voici un exemple afin de mieux illustrer ce type de manipulation.

« Deux professeurs d'arabes (un homme, Monsieur R., et une femme, Mme A.) dans une école Islamique donnent le même cours dans deux classes séparées. Afin de ne discriminer ni l'un ni l'autre, le directeur à la fin de l'année choisit complètement au hasard l'un des deux professeurs afin qu'il/elle soit coordinateur/-trice de l'école. Mme A. a été désigné comme coordinatrice. »

7.7.2. Mesure d'intervention du témoin en situation de harcèlement sexuel

Afin de mesurer l'intervention du témoin lors d'une situation de harcèlement sexuel, il aura été demandé au participant de visualiser six conversations comprenant chaque fois un échange de courriels entre un homme et une femme.

La consigne apparaissant à l'écran était la suivante : « *Dans les pages suivantes, nous vous soumettrons plusieurs situations dans l'ordre desquelles des messages sont envoyés par un homme à une femme avec laquelle il travaille. Certains messages et/ou situations pourraient vous paraître similaires, mais nous souhaiterions que vous les lisiez avec attention.*

Pour chaque situation, vous pourrez décider soit que l'échange continue (vous permettez à la femme de recevoir le message que l'homme lui a écrit), soit qu'il soit stoppé, quand vous considérerez que cela suffit.

De plus, nous vous demandons d'évaluer chaque situation/message sur plusieurs critères.

Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, nous aimerions simplement connaître votre ressenti personnel. »

Une méthodologie identique à celle utilisée dans le service de psychologie sociale à l'Uliege aura été mise en place. En pratique, lors de chacune des six situations auront été

présentés douze messages différents dont trois à connotations neutres (N), quatre à caractère ambigu (A) et cinq à connotations sexuelles explicites (S).

Les messages auront été répartis dans cet ordre : N-N-A-N-A-S-S-A-S-A-S-S. Cet enchaînement de messages aura été utilisé afin d'éviter au maximum les effets plafonds et les effets planchers. Le but était de savoir dans quelle mesure le participant, considéré comme un témoin dans l'étude, allait permettre à l'homme (harceleur) d'envoyer des messages harcelants à sa victime féminine. En d'autres termes, c'est le nombre de messages autorisé à passer qui sera mesuré (Rachel Huynen, 2019).

7.7.3. Mesure du modèle CPR

Afin de mesurer les trois premières étapes du modèle CPR (perception du harcèlement, perception de l'urgence et sentiment de responsabilité à agir), les 3 items suivants auront été administrés à la fin de chaque situation sur une échelle de 0 à 100 :

- *En tant que témoin, dans quelle mesure estimez-vous que cette situation soit du harcèlement ? Sur échelle de 0 (pas du tout) à 100 (tout à fait)*
- *En tant que témoin, dans quelle mesure estimez-vous que cette situation requière une réponse immédiate ? Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 100 (tout à fait)*
- *En tant que témoin, dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement responsable d'intervenir par rapport à cette situation ? Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 100 (tout à fait)*

L'item de mesure de la reconnaissance du harcèlement, ainsi que celui mesurant le sentiment de responsabilité proviennent de l'article de Craig et al. (2000). L'item de mesure de la perception d'urgence, quant à lui, reprend l'article de Ashburn, Nardo, et al. (2014). Cependant, il est important de noter que de légères modifications auraient été apportées dans ces 3 items afin d'obtenir une meilleure précision de mesure.

7.7.4. Mesure du degré de religiosité

Afin de mesurer le degré de religiosité musulmane du participant, la version française de la The Centrality of Religiosity Scale (CRS) créée par Stephan Hubert et Odilo Hubert en 2012 aura finalement été utilisée.

Celle-ci existerait en plusieurs versions. La version pour l'Islam aura été choisie et se composerait de 20 items dont 17 questions de type Likert allant de 1 (*pas du tout*) à 5 (*tout à fait*) et trois questions de type Likert allant de 1 à 8 (*1= Plusieurs fois par jour à 8= jamais*).

Ce barème présenterait 5 graduations dont la dimension intellectuelle, l'idéologie, les pratiques publiques, les pratiques privées et les expériences religieuses. La moyenne de la somme de toutes ces variables serait calculée afin d'obtenir un score entre 1.00 et 5.00.

Les personnes obtenant un score variant entre 1.00 et 2.00 se retrouveraient dans la catégorie des « non-religieux ». Celles ayant un score variant de 2.06 et 3.94 se situeraient dans la catégorie « religieux » et pour finir, les participants obtenant un score entre 4.00 et 5.00 s'apparenteraient à la catégorie « très religieux ».

Ce questionnaire permettrait d'obtenir ainsi trois catégories de degré de religiosité : non religieux, religieux et très religieux.

7.7.5. Mesure du collectivisme et de l'individualisme

La dernière échelle utilisée est celle de Varet, Granié & Apostolidis (2018), qui serait la version française de l'échelle d'individualisme - collectivisme horizontal/vertical de Triandis et Gelfand (1998) celle-ci étant composée de 15 items.

Dans l'étude, les propositions de réponses reprenaient la forme de l'échelle de Likert, allant de 1 (*tout à fait d'accord*) à 7 (*pas du tout d'accord*) se composant de quatre dimensions distinctes dont le collectivisme vertical, le collectivisme horizontal, l'individualisme vertical et l'individualisme horizontal. La moyenne de chaque dimension sera calculée afin d'obtenir quatre scores, un pour chaque dimension. Plus la valeur sera élevée, plus la personne se rapprochera des caractères spécifiques à cette dimension.

ANALYSES STATISTIQUES ET RESULTATS

VIII. Statistiques descriptives

8.1. Ages et sexes des participants



Figure 3. Boite à moustache sur la variable continue de l'âge

Les résultats de la boîte à moustache effectué sur la variable de l'âge souligneraient quatre données remarquables. Ces valeurs aberrantes affecteraient la moyenne, la médiane ainsi que les autres centiles. Ici, il semblerait que les participants âgés de 31, 36, 45, et 50 ans affecteraient les données. De ce fait, ils auront été exclus de ces résultats.

Ainsi, l'échantillon retenu contiendra donc 109 participants, composé de 33 hommes et de 76 femmes, âgés entre 18 et 30 ans ($M = 22.3$; $SD = 2.54$).

8.2. Origine par pays

Compte du fait que l'objectif de cette étude était restrictif à la population musulmane en Belgique, les participants venant d'autres pays auront été évincés des analyses statistiques. Par conséquent, sept participants français n'auront pas pu être pris en compte et les résultats auront été ainsi obtenus sur les 109 participants Belges restants.

8.3. Statut marital

Sur l'échantillon de 109 participants considéré lors cette recherche :

- 88 d'entre eux étaient soit célibataires ou divorcé(e)s
- 17 vivaient en couple
- 4 personnes n'ont pas souhaité se prononcer sur ce sujet (réponses « autre »)

8.4. Niveau d'éducation et diplômes

Dans ce questionnaire, il aura été demandé aux 109 participants d'indiquer leur niveau d'éducation en mentionnant le diplôme obtenu de plus haut niveau. Les résultats affichent que 72 d'entre eux auraient obtenu le CESS représentant ainsi la majorité de l'échantillon. Par ailleurs, tandis que 22 possèderaient un Bachelier universitaire, 8 d'entre eux auraient poursuivi leur scolarité jusqu'au CEB, et, à une très faible minorité, 4 auraient obtenu un Master universitaire. Seules 3 personnes n'auraient pas pu s'exprimer avec précision sur cette question compte tenu des choix proposés.

Levels	Counts	% of Total	Cumulative %
CEB	8	7.3 %	7.3 %
CESS	72	66.1 %	73.4 %
Bachelier	22	20.2 %	93.6 %
Master	4	3.7 %	97.2 %
Autre	3	2.8 %	100.0 %

Tableau 1 - Fréquence des diplômes

8.5. Moyenne des messages autorisés

Durant cette étude, il est à noter que la moyenne des messages autorisés pour tout l'échantillon serait de 3.57 (SD = 1.51).

msgs_authorized	
N	654
Missing	0
Mean	3.57
Median	3.00
Standard deviation	1.51
Minimum	1
Maximum	11

Tableau 2 - Moyenne des messages autorisés

IX. Validité des échelles de mesures

Afin de garantir la validité des échelles dans le cadre de ce mémoire, l'alpha de Cronbach sera utilisé pour les deux échelles administrées : CRS & l'Echelle mesurant l'individualisme et le collectivisme.

Selon George et Mallery l'alpha de Cronbach serait défini comme *inacceptable* lorsque celui-ci se situerait en dessous de .5 et *pauvre* dès lors qu'il serait au-dessus de .5. Il se définirait notamment comme *questionnable* au-dessus de .6, *acceptable* au-dessus de .7, *bon* au-dessus de 8 et pour finir *excellent* au-dessus de 9.

9.1. Alpha de Cronbach de l'échelle du degré de religiosité (CRS)

En ce qui concerne l'échelle du degré de religiosité (CRS), celle-ci obtiendrait un alpha de Cronbach de .78, ce qui serait considéré comme étant *acceptable* et se composerait de 5 dimensions indépendantes dont la dimension intellectuelle, l'idéologie, les pratiques publiques, les pratiques privées et les expériences religieuses.

- La dimension intellectuelle obtiendrait un alpha de Cronbach *inacceptable* de .47.
- La dimension de l'idéologie recueillerait un alpha de Cronbach de .03. également *inacceptable*
- Pour la dimension des pratiques publiques, un résultat de .37 serait *inacceptable*
- La dimension des pratiques privées parviendrait de même à un alpha de Cronbach *inacceptable* de .40
- Pour finir, la dimension des expériences religieuse remporterait un *bon* alpha de Cronbach de .84.

9.1. Alpha de Cronbach sur l'échelle de l'individualisme et collectivisme

L'échelle mesurant le collectivisme et l'individualisme sur les résultats obtenus recueillerait un alpha de Cronbach .71 ce qui serait considéré comme étant *acceptable*. De même, elle se composerait de 4 dimensions distinctes dont le collectivisme vertical, le collectivisme horizontal, l'individualisme vertical, et l'individualisme horizontal. Chacune d'entre elles afficherait un résultat distinct :

- La dimension de collectivisme vertical obtiendrait un alpha de Cronbach *questionnable* de .64.
- La dimension de collectivisme horizontal recueillerait un *bon* alpha de .80.
- La dimension d'individualisme vertical recevrait un alpha *questionnable* de .65.
- Quant à elle, la dimension d'individualisme horizontal aurait un alpha de Cronbach *inacceptable* de .29.

X. Stratégie d'analyse

Les calculs statistiques de cette étude auront été effectués à l'aide du logiciel *Jamovi 2.2.5*.

Afin d'évaluer les effets significatifs entre les variables, l'utilisation d'un modèle linéaire mixte aura été retenue. Celui-ci paraissait être intéressant et pertinent dans le cadre de cette étude qui comportait en même temps des effets fixes et aléatoires. Par ailleurs, il est à noter que ce type de modèle serait fréquemment mis en place dans les analyses relatives aux sciences sociales, à la biologie ou à la physique.

Dans le cadre de cette recherche, la variable dépendante serait le maximum de messages autorisés. De plus, dans ce modèle mixte linéaire, plusieurs variables indépendantes auront été ajoutées telle :

- Le « pouvoir » en variable nominale divisée en 3 catégories « haut – égal - bas »
- Les trois items liés à au modèle CPR en tant que variables continues (reconnaissance, urgence et responsabilité)
- Le degré de religiosité en variable nominale catégorisée comme suit : « Niveau 1 = Non religieux, niveau 2 = Religieux et niveau 3 = Très religieux »
- Les scores de collectivisme vertical et horizontal en variables continues.

Cette étude étant confirmatoire, il aura été décidé d'analyser les effets significatifs dont la probabilité serait en-dessous du seuil de significativité de .05 donc $p \leq .05$.

Des effets simples auront notamment été utilisés afin d'examiner l'effet des variables indépendantes sur la variable dépendante.

En dernier lieu, afin de comparer les différents niveaux de pouvoirs entre eux, des contrastes auront été mis en place.

XI. Tableaux des modèles mixtes linéaires

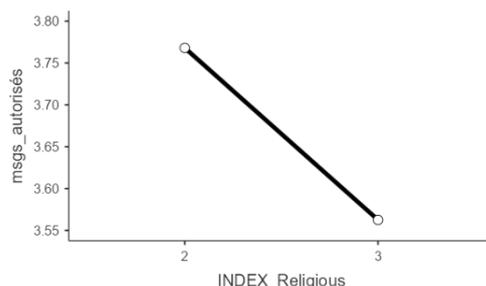
	F	Num df	Den df	p
Pouvoir	11.2327	5	513.7	<.001
INDEX_Religious	0.4130	1	103.9	0.522
Reconnaissance	38.7464	1	605.2	<.001
Urgence	4.3412	1	602.6	0.038
Responsabilité	0.9303	1	419.3	0.335
Collectivisme horizontal	1.7915	1	117.0	0.183
Collectivisme vertical	1.0098	1	99.2	0.317

Tableau 3. Effets fixes du premier modèle mixte linéaire

XII. Analyses statistiques des hypothèses posées

- ❖ **H1 : Plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score élevé de religiosité, plus celui-ci interviendrait rapidement en mettant un terme à la situation de harcèlement**

Il ne semblerait pas envisageable de rejeter l'hypothèse nulle ($b = -0.20562$ $p = 0.522$). De fait, on ne pourrait pas affirmer que le témoin interviendrait plus rapidement alors qu'il aurait un score élevé de religiosité. Cependant, la littérature scientifique démontrerait le contraire. Par conséquent, il aura été décidé d'analyser cette hypothèse en utilisant un effet simple. Ainsi, il s'avèrerait que pour les personnes « très religieuses », la moyenne de messages autorisés serait de 3.55. alors que pour celles dites « religieuses », ce résultat monterait à 3.73.



Graphique 1. Effet simple du degré de religiosité sur la variable des messages.

- ❖ **H2 : Les personnes avec un score de religiosité élevé obtiendraient de même parallèlement un score de collectivisme haut.**

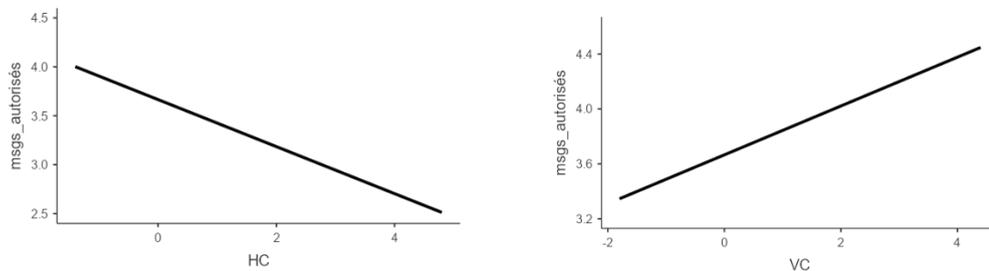
Afin de tester cette hypothèse, des corrélations de Spearman auront été réalisées entre le degré de religiosité et les deux mesures de collectivismes. Elles démontreraient une corrélation négative significative entre le degré de religiosité et le collectivisme vertical ($r = -0.155$ $p < .001$) et entre le degré de religiosité et collectivisme horizontal ($r = -0.176$ $p < .001$).

En effet, plus le score de religiosité serait élevé, moins la personne serait à proprement collectiviste. Compte tenu de ces résultats, cette hypothèse ne pourrait être confirmée.

- ❖ **H3 : Plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score de collectivisme haut, plus il interviendrait rapidement pour mettre fin à une situation d’harcèlement sexuel.**

Cette étude semblerait à démontrer qu’il n’existerait pas d’effet significatif entre les deux variables du collectivisme et la variable message (*collectivisme horizontal* $b = -0.24$ $p = 0,183$ & *collectivisme vertical* $b = 0.177$ $p = 0.317$).

Etant donné que la littérature scientifique communiquerait des informations contradictoires aux résultats obtenus dans cette recherche, il aura été décidé d’analyser cet effet du collectivisme sur l’arrêt des messages avec un effet simple.



Graphique 2. Effet simple du collectivisme sur la variable des messages

- ❖ **H4 : Il existerait une différence d’intervention du témoin dès lors celui-ci se trouverait face à une situation de harcèlement sexuel comprenant un pouvoir bas haut ou égal.**

Afin de tester cette hypothèse, des analyses de contrastes auront été réalisées pour comparer l’intervention du témoin dans les trois niveaux de pouvoirs différents.

Cette recherche démontrerait qu’aucun effet significatif existerait entre le pouvoir haut et le pouvoir bas ($MD = 0.0275$ $p = 0.98$). Seule une différence quasi-significative de rapidité d’intervention entre le pouvoir égal et bas ($MD = -0.3211$ $p = 0.067$) persisterait.

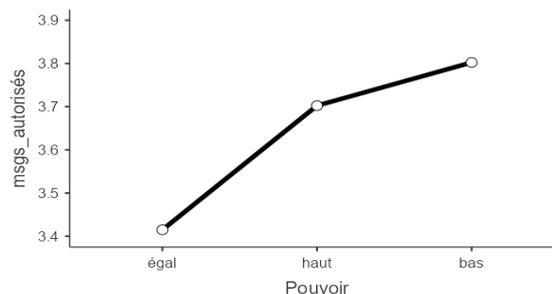
Par ailleurs, le nombre de message autorisés apparaîtrait plus élevé quand le pouvoir serait bas que lorsque celui-ci serait de niveau égal.

Enfin, il noterait un effet significatif de rapidité d'intervention entre le pouvoir égal et le pouvoir haut ($MD = -0.3486$ $p = 0.042$). De même, le nombre de message autorisés demeurerait plus élevé quand le pouvoir serait haut que lorsqu'il serait considéré comme étant égal.

Comparison							
Pouvoir	Pouvoir	Mean Difference	SE	df	t	p_{tukey}	
égal	- haut	-0.3486	0.144	651	2.419	0.042	
	- bas	-0.3211	0.144	651	2.228	0.067	
haut	- bas	0.0275	0.144	651	0.191	0.980	

Tableau 4. Test des étendues de Tukey sur le pouvoir

En résumé, le nombre de messages autorisés serait plus bas dans une situation de pouvoir égal par rapport à une situation à pouvoir haut ou bas. De même, un témoin interviendrait le plus rapidement dans les situations à pouvoir égal. A contrario, les circonstances dans le cadre d'un pouvoir haut ou bas ne différeraient pas en termes de rapidité d'intervention.



Graphique 3. Effet simple du pouvoir sur la variable des messages.

- **H5 : Le témoin interviendrait plus rapidement afin de pour mettre court à une circonstance de harcèlement, dès lors que celui-ci reconnaîtrait le caractère préjudiciable de la situation.**

Cette étude semblerait à démontrer qu'il existerait un effet significatif de la reconnaissance du caractère préjudiciable de la situation sur la variable des messages ($b = 0.02$ $p = <0.01$).

Lorsqu'on augmenterait d'une unité en reconnaissance du caractère préjudiciable, la moyenne attendue des messages augmenterait de .02.

Ainsi, plus la personne prendrait en compte le caractère préjudiciable des circonstances, plus le nombre de messages serait élevé et moins l'individu interviendrait rapidement.

Il ne serait donc pas possible de confirmer cette hypothèse.

❖ H6 : Le témoin interviendrait plus rapidement afin de stopper l'échange de messages, dès lors qu'il reconnaîtrait le caractère urgent de la situation.

Cette recherche tendrait à démontrer qu'il y aurait un effet significatif de l'urgence de la situation sur la variable des messages ($b = -0.009$ $p = 0.038$). Dès lors qu'on augmenterait d'une unité en degré d'urgence, la moyenne attendue des messages diminuerait de 0.009.

Ainsi, on pourrait en conclure que plus la personne reconnaîtrait le caractère urgent de la situation, moins le nombre de messages serait élevé et donc plus vite l'individu interviendrait.

❖ H7 : Le témoin interviendrait plus rapidement afin de stopper l'échange de messages, dès lors qu'il reconnaîtrait sa responsabilité personnelle à intervenir.

La présente étude mettrait en évidence qu'il n'y aurait pas d'effet significatif de la responsabilité personnelle sur la variable des messages ($b = -0.003$ $p = 0.335$).

Ainsi, l'hypothèse émise ne pourrait être vérifiée et on ne pourrait pas conclure qu'il existerait un impact de la responsabilité personnelle sur l'intervention.

DISCUSSION

Cette étude avait pour but d'étudier quelles seraient les variables influençant l'intervention rapide du témoin dans une situation d'harcèlement sexuel. Dans cette recherche empirique, elles auront été au nombre de six : le pouvoir, la reconnaissance préjudiciable de la situation, la reconnaissance de l'urgence de la situation, la reconnaissance de la responsabilité de la situation, le degré de religiosité et pour finir le score de collectivisme de l'individu.

En premier lieu, il aura été étudié dans quelle mesure les personnes ayant un degré de religiosité haut seraient plus enclin à intervenir plus rapidement lors de situation d'harcèlement sexuel. Pour rappel, cette hypothèse était largement fondée suite aux propos rapportés par Ellison (1992) expliquant que les personnes ayant un degré de religiosité élevé seraient plus tentées de venir en aide aux autres. **Cette hypothèse n'aura pas pu être confirmée.**

Les résultats ainsi obtenus et surprenants viendraient à l'encontre de la littérature scientifique. Cependant, ils mettraient en évidence que la moyenne des messages autorisés serait un peu plus basse (3.55) dans la population des individus *très religieux* que chez les *religieux* (3.73). Il existerait donc une très légère tendance, néanmoins pas assez significative pour confirmer l'hypothèse de base.

Cependant, il serait important de mentionner que dans notre échantillon ne comportait que des personnes ayant des degrés de religiosité de niveau 2 (*religieux*) et 3 (*très religieux*) alors qu'aucune d'entre elles ne représentait la catégorie de niveau 1 (*non-religieux*). Ainsi, il serait peu scientifique d'interpréter une signification quant à la rapidité de l'intervention du témoin, étant donnée ces deux catégories se situant extrêmement proches l'une de l'autre.

De plus, les alphas de Cronbach pour les différentes dimensions mesurant le degré de religiosité se seraient avérés pour la plupart inacceptables. En d'autres termes, cela voudrait dire que les items du questionnaire ainsi proposé ne mesureraient pas assez bien ce qu'ils auraient été sensés observer. On pourrait envisager que cette mauvaise consistance interne soit le résultat d'un questionnaire ne comportant pas assez d'items mesurant les différentes dimensions du degré de religiosité.

Une possibilité d'augmenter l'alpha de Cronbach aurait été de supprimer les items faisant baisser la valeur de l'Alpha. Malheureusement, on pourrait constater que l'exclusion des items ayant une mauvaise cohérence interne n'aurait pas changé grand-chose. A noter qu'en 2012, Stephan Hubert et Odilo Hubert, les auteurs du CRS-20 n'auraient communiqué aucune information quant aux alphas de Cronbach pour le CRS-20 consacré à la population musulmane.

Ainsi, les résultats obtenus seraient à interpréter avec grande prudence. L'échantillon de cette recherche devrait être élargi de façon plus représentative afin de pouvoir comparer l'intervention du témoin dans la population musulmane entre les personnes ayant un degré de religiosité bas (niveau 1), donc non-religieux et les personnes ayant un degré de religiosité moyen et haut (niveau 2 et 3), religieux et non religieux.

De même, avant de conclure à l'influence du degré de religiosité sur l'intervention du témoin, il serait légitime de se poser la question de savoir si une éventuelle réaction augmenterait avec l'âge. Or, l'échantillon de la présente étude se composait d'une population relativement jeune, âgée entre 18 et 30 ans. Il ne pouvait en être autrement, le recrutement des interviewés ayant été effectué d'une part grâce un échantillonnage non aléatoire de type « boule de neige » et d'autre part, au recours aux réseaux sociaux largement usités par une population plus jeune.

Il s'avèrerait donc judicieux de reproduire une recherche similaire avec une répartition des âges plus représentative de la population musulmane en Belgique pour établir une corrélation entre l'âge et le degré de religiosité sur l'intervention du témoin.

De même, il existe un concept dans l'Islam, la « *Ummah* », faisant une référence particulière à la communauté musulmane. Dans le Coran, ainsi que dans plusieurs paroles rapportées par le Prophète, l'importance d'aider la communauté serait mise en avant (*Khalid and Arshad 2011*). Sur base de ce concept, on pourrait à ce stade se poser la question de savoir si les résultats de l'étude auraient été influencés alors qu'on aurait précisé aux participants que les protagonistes dans les scénarios étaient musulmans. On aurait ainsi pu observer si les témoins avaient été davantage enclins à intervenir dans ce contexte plus « orienté » religieusement.

Enfin, il serait pertinent de s'intéresser au degré de religiosité sans spécification de religion particulière afin d'obtenir des résultats plus globaux en Belgique.

En deuxième lieu, il était supposé que plus une personne aurait un degré de religiosité élevé et plus celle-ci aurait parallèlement un score de collectivisme haut. **Cette hypothèse n'a pas pu être confirmée.** Étonnamment, les résultats iraient même dans le sens contraire à ce que l'on pensait en obtenant une corrélation négative, en obtenant que plus le score de religiosité serait haut, moins la personne serait collectiviste. Ces résultats viendraient à l'encontre de ceux fournis par la littérature scientifique, affirmant que les collectivistes seraient plus religieux que les autres.

Cet écart de résultats trouverait une explication dans la différence de méthodologie. En effet, les études rapportées par les scientifiques auraient toutes été effectuées sur un échantillonnage plus large et plus représentatif des religions. Or, l'hypothèse émise dans cette recherche aura été testée, d'une part sur une seule religion, l'Islam, et d'autre part, sur le seul Royaume belge.

Les pays occidentaux, dont la Belgique, sont des pays à culture plus individualiste que collectivistes (*Mikolajczak et al., 2021*). Ainsi, on pourrait avancer que l'origine des pays influencerait sur le comportement collectiviste ou individualiste des populations. Les résultats ainsi obtenus dans le cadre de cette hypothèse pourraient donc être nuancés par cette explication.

De même, il serait important de les nuancer au vu des consistances internes très faibles de l'échelle mesurant le degré de religiosité et celle mesurant celui du collectivisme. D'autres recherches devraient mesurer la corrélation de ces deux variables sur une population plus large, avec des questionnaires ayant une bonne cohérence interne.

La troisième hypothèse stipulait que plus un témoin de harcèlement sexuel obtiendrait un score de collectivisme haut, plus celui-ci interviendrait rapidement afin de mettre fin à une situation d'harcèlement sexuel. **Cette hypothèse n'a pas pu être confirmée.**

Il existerait une différence entre les deux variables de collectivisme. Ainsi, plus le score de collectivisme horizontale augmenterait, moins il y aurait de message autorisé et donc plus la personne interviendrait rapidement. A contrario, plus le score du collectivisme vertical augmenterait, plus il y aurait de messages autorisés et moins la personne mettrait court à la situation rapidement.

Pour rappel, la différence existante entre les deux serait que les collectivistes verticaux se focaliseraient plus sur leur statut dans le groupe, alors que les collectivistes horizontaux mettraient davantage l'accent sur la sociabilité. Ainsi, on aurait plus tendance à affirmer qu'à priori, les collectivistes horizontaux interviendraient plus rapidement que les collectivistes verticaux. Cette

tendance aura été confirmée dans cette recherche sans pour autant démontrer qu'il existerait un effet significatif.

Quatrièmement, cette recherche avait également pour but de mettre en évidence une différence d'intervention du témoin selon trois situations de pouvoir distincts à savoir, haut, bas et égal. Or, il n'aura été observé aucune différence significative d'intervention entre un pouvoir élevé ou bas. En d'autres termes, un témoin n'interviendrait pas plus rapidement alors qu'il serait confronté à une situation dans laquelle la victime féminine aurait un pouvoir plus élevé que le harceleur ou, à contrario, plus bas que celui-ci. Néanmoins, le témoin de harcèlement sexuel s'interposerait plus rapidement face une situation mettant en scène deux individus ayant un même niveau de pouvoir, par exemple deux collègues.

La littérature scientifique apporterait d'éventuelles réponses à ses résultats. Effectivement, Ashburn-Nardo et al. (2014) rapporteraient que les témoins seraient plus susceptibles d'intervenir dès lors qu'ils feraient face à une situation dans laquelle la victime et le harceleur seraient égaux que lorsque le harceleur occuperait dans une position de pouvoir plus haute. Ils expliqueraient cela par le fait que les conséquences que le témoin pourrait éventuellement subir en intervenant, seraient généralement moins importantes s'agissant de deux personnes ayant le même pouvoir.

Cette constatation corroborerait la littérature scientifique (Arman, 2020) démontrant que, dans une situation où le harceleur aurait un pouvoir élevé, les témoins considèreraient la situation de harcèlement sexuel comme étant plus acceptable et par conséquent, moins grave. L'acceptance du témoin dans ce type de circonstances pourrait notamment trouver une explication dans ce qu'on appellerait *la croyance de la distance de pouvoir*.

Ce concept se rapporterait à la manière dont les individus accepteraient les inégalités de pouvoir dans la société. Ceux d'entre eux croyant fortement aux principes de distance de pouvoir seraient moins susceptibles d'exprimer leurs opinions ainsi que leurs pensées face aux personnes d'autorité et donneraient de l'importance à une société hiérarchique (Jain & Lee, 2020). Dans le cadre précis de cette étude, les résultats de Arman (2020) démontraient de même que les personnes obtenant un score élevé à la « croyance de la distance de pouvoir » percevraient les situations abusives comme plus étant acceptables et seraient moins enclines à intervenir.

Pour finir, les trois premières conditions du modèle CPR auront été mesurées.

La cinquième hypothèse stipulait que plus le témoin reconnaissait le caractère préjudiciable de la situation de harcèlement sexuel, plus celui-ci interviendrait. Cependant, les résultats auront montré des données surprenantes, allant à l'encontre de nos attentes, mais aussi des constats de la littérature scientifique. Ainsi, il aurait été mis en évidence que plus le témoin reconnaissait le caractère préjudiciable d'un harcèlement sexuel, moins celui-ci interviendrait rapidement.

A ce stade, on pourrait fournir plusieurs explications afin d'expliquer l'absence de lien entre l'intervention du témoin et la reconnaissance de la situation harcelante. Tout d'abord, comme vu dans la littérature, il ne serait pas rare que le témoin n'intervienne pas et ce, pour plusieurs raisons. Dans des situations de harcèlement sexuel dans la vie réelle, le témoin ne pourrait ne pas intervenir craignant d'être à son tour la prochaine victime (Paull et al., 2019). Il se pourrait aussi que celui-ci ait peur de se faire blesser ou d'entrer en conflit avec le harceleur (Edwards et al., 2015). Cependant, ces explications ne pourraient pas convenir à une interprétation dans le cadre de cette recherche, la méthodologie se faisant en ligne. Effectivement, le participant se retrouvait devant des scénarios fictifs sans harceleur face à lui.

Malgré tout, il se pourrait que la méthodologie en ligne puisse néanmoins expliquer nos résultats. Pour rappel, le témoin avait la possibilité d'arrêter les messages dès lors qu'il pensait qu'ils étaient harcelants, alors que dans la vraie vie il est rare d'être confronté à ce genre de choix. Il serait probable que cette distorsion par rapport à une situation plus fidèle à la réalité des faits aurait amené les individus-témoins à moins vouloir intervenir, alors même qu'ils reconnaissent le caractère harcelant. Pour remédier à ce biais, il pourrait être intéressant pour de futures recherches, de modifier la méthodologie en utilisant la réalité virtuelle.

La sixième hypothèse selon laquelle les témoins de harcèlement sexuel interviendraient plus rapidement lorsqu'ils reconnaissent le caractère urgent de la situation **a pu être confirmée.**

Ces résultats confirmeraient ainsi les données fournies par la littérature scientifique. Effectivement, Fischer et al. (2006) suggèreraient que les témoins seraient plus enclins à intervenir lorsqu'ils seraient confrontés à des situations à hauts risques de danger que des situations à faibles risques. Ils expliqueraient que ce qui motiveraient les individus seraient les préjudices subis par la victime dans le cas d'une non-assistance.

A l'inverse, Krueger and Massey (2009) mettraient en évidence que le témoin serait moins susceptible d'intervenir dès lors que l'urgence serait plus élevée, car celui-ci pourrait se causer du tort en aidant la victime.

Cependant, les résultats obtenus lors de la présente recherche n'auront pas été observés dans ce sens, car le témoin ne risquait absolument rien, appuyant ainsi le modèle CPR de Ashburn-Nardo et al., (2008) et notamment les constatations de Lindegaard et al. (2021), mettant en évidence que l'urgence faciliterait l'intervention du témoin.

Enfin, *la septième hypothèse* postulant que plus le témoin se sentirait responsable d'intervenir, plus celui-ci interviendrait **n'a pas pu être confirmée**. Il n'existerait donc dans notre échantillon aucun lien entre la responsabilité du témoin et son intervention.

Il serait important de rappeler que la responsabilité personnelle du témoin dépendrait de si celui-ci perçoit sa perception d'une quelconque relation entre le harceleur et la victime. Effectivement, les recherches mettraient en évidence à quel point la perception d'une relation intime ou amicale freinerait le sentiment de responsabilité du témoin (Levine, 1999 ; Shotland & Straw, 1976). Ainsi, Levine (1999) expliquerait que les témoins percevant une relation entre les protagonistes, ne se sentiraient pas responsables, argumentant ne pas avoir assez d'information sur les deux personnes et leurs histoires antérieures pour s'impliquer dans une intervention concrète.

Dans le cadre de cette présente étude, les scénarios mettaient en scène des individus, soit travaillant dans le même lieu professionnel, soit partageant la même classe d'école. Cette information aurait pu renvoyer au participant que ces protagonistes étaient susceptibles de se connaître.

En outre, comme évoqué dans le chapitre consacré à la littérature scientifique, la responsabilité du témoin à intervenir serait réduite par la présence d'autres témoins (Darley et Latané, 1968). Il serait donc intéressant de prendre en compte ce phénomène pour de futures recherches. En cela, l'utilisation de la réalité virtuelle se montrerait d'autant plus pratique pour ajouter des autres témoins et permettre ainsi de mesurer l'effet de la « diffusion de la responsabilité ».

Une étude de portée réalisée par Xue et al. (2021) indiquerait que l'utilisation de la réalité virtuelle serait d'ores et déjà un outil utilisé dans de bons nombres d'exemples repris dans la littérature scientifique. Cette technique permettrait d'apporter un côté immersif et beaucoup plus réel dans les situations, ainsi que de réduire l'effet de Hawthorne. En effet, celui-ci prétendrait que les

résultats d'une recherche ne seraient pas le fruit des facteurs expérimentaux mais du fait que le participant ait été conscient de participer à une étude.

Cet outil virtuel étant beaucoup plus précis, il nous permettrait par exemple de calculer d'autres variables comme le laps de temps qu'un témoin mettrait à intervenir. Ainsi des stratégies virtuelles pourraient être développées afin de mesurer les deux dernières étapes manquantes du modèle CPR. Pour finir, cet artifice technique donnerait l'opportunité de réaliser et de jouer des situations de façon beaucoup plus réalistes et plus plausibles.

LIMITES DE CETTE ETUDE

A l'issue de cette discussion, il nous semble important de porter un regard critique sur cette recherche empirique et d'établir ses limites ainsi que de proposer des pistes d'amélioration.

Tout d'abord, la première d'entre elles concernerait les alphas de Cronbach's du questionnaire proposé (CRS-20). La cohérence interne de cette échelle apparaîtrait pour quatre dimensions sur cinq en dessous de .5 se définissant ainsi comme étant *inacceptable*. En d'autres termes, ces dimensions n'auraient pas mesuré ce qu'elles étaient censées rapporter, à savoir : la dimension intellectuelle, l'idéologie, la pratique publique et la pratique privés. En cela, les résultats ainsi obtenus seraient à interpréter avec grande prudence. C'est pourquoi, afin d'améliorer cette étude, il serait essentiel de la répliquer en s'assurant d'utiliser une échelle mesurant le degré de religiosité avec une meilleure cohérence interne.

La deuxième limite serait en rapport avec les niveaux de pouvoir dans les scénarios. Afin de concevoir notre méthodologie, six scénarios différents auxquels ont été attribués différents niveaux de pouvoirs ont été créés. Deux d'entre eux étaient considérés comme étant un *pouvoir bas*, deux autres représentant *pouvoir haut* et les deux derniers comme un *pouvoir égal*. Cependant, il a pu être observé que les deux scénarios d'un même niveau de pouvoir n'auraient pas été homogènes (*Cf. Annexes 3*). Ainsi, il aurait été préférable que chaque couple de niveau de pouvoir soit semblable afin d'obtenir une meilleure mesure de cet effet. Il serait donc idéal de retravailler les contenus des scénarios afin d'améliorer leur niveau de pouvoir par paires.

Par ailleurs, cette étude empirique aurait révélé une autre limite. Ainsi, l'échantillon obtenu aurait été trop restreint et peu représentatif de la population musulmane belge en général. Ceci s'expliquerait par les moyens limités de sélection et de recrutement de l'échantillon. Un recrutement sur les réseaux sociaux, sollicités généralement par les jeunes gens.

De plus, étant entendu que les situations de harcèlement sexuel seraient plus fréquemment observées dans les milieux professionnels (*Chapitre I – 1.1. Définition*), il serait intéressant d'analyser les réactions d'une population active plus représentative avec une expérience professionnelle.

Dans cette étude, la moyenne d'âge de l'échantillon étant assez faible (moins de 30 ans), il serait judicieux de se poser la question de savoir dans quelle mesure l'âge avait un effet sur l'intervention du témoin et s'il corrèlerait avec les autres variables étudiées.

Pour finir, les limites de cette étude mentionnées ci-avant pourraient également être considérées comme opportunité et source d'inspiration pour un futur chercheur notamment afin d'étudier les mythes quant à la réaction des témoins. En effet, la littérature scientifique avancerait que l'une des manières d'augmenter les interventions des individus confrontés à de telles circonstances consisterait à briser les mythes à propos du harcèlement sexuel (*Lonsway & Fitzgerald, 1994*). Ce sujet n'ayant jamais été étudié spécifiquement dans la population musulmane de Belgique, il serait donc intéressant de mesurer l'impact de ces mythes dans ce cas précis.

CONCLUSION

L'objectif de cette présente étude était d'investiguer dans la population musulmane belge, les éventuels facteurs influençant l'intervention du témoin dans un contexte de harcèlement sexuel en ligne.

Ces facteurs étaient au nombre de six : le pouvoir du harceleur, le degré de religiosité islamique du témoin, le score de collectivisme du témoin, ainsi que les trois premières étapes du modèle CPR à savoir la reconnaissance de la situation comme étant préjudiciable, sa reconnaissance de la situation comme étant urgente et sa responsabilité à intervenir.

Afin de mieux comprendre les variables qui influenceraient ces facteurs, ils auront été étudiés de manière séparée en relation avec l'intervention du témoin. Pour ce faire, un échantillon de 109 participants âgée entre 18 et 30 ans a été recruté en ligne.

Les résultats de cette recherche mettraient en évidence l'importance du pouvoir dans le processus d'intervention du témoin dans un tel contexte. Ainsi, le témoin interviendrait plus rapidement dans le cas où le harceleur et sa victime auraient un pouvoir identique que lorsqu'il se retrouverait face à des individus ayant des niveaux de pouvoir différents.

De même, au niveau du modèle CPR, cette étude a pu mettre en exergue que plus le témoin reconnaissait la situation comme étant urgente, et plus celui-ci intervenait.

Malgré tout, toutes les hypothèses émises n'ont pu être vérifiées, l'échantillon n'étant pas assez représentatif et biaisé par la pyramide des âges quant aux résultats obtenus. De même, l'opportunité de la réalisation d'une nouvelle recherche à l'aide d'un outil de réalité virtuelle permettrait sans aucun de dégager de nouvelles composantes (temps de réaction du témoin par exemple), pouvant être corrélées à d'autres variables (religiosité, collectivisme, etc...). Il semblerait évident que cette technique apporterait une dimension plus réaliste pour étudier ce type de circonstances.

De façon générale, force est de constater que le harcèlement sexuel serait bel et bien un phénomène sociétal, entraînant bons nombres de conséquences négatives sur celles et ceux qui le

subiraient. Cette recherche aura pu mettre en lumière les différentes formes le caractérisant, en décrivant précisément les circonstances dans lesquelles le témoin aurait un rôle à jouer.

Ainsi, le concept de pouvoir ne serait pas indifférent dans les situations de harcèlement sexuel et corroborerait les études précédentes. En effet, il occuperait même une place déterminante. De même, il a pu être mis en évidence que le témoin jouerait également un rôle primordial dans les situations d'agression de ce type, étant présent dans un tiers des cas et permettant aussi d'en modifier le contexte, par exemple en mettant fin au harcèlement.

Quand bien même ces liens auraient déjà été investigués dans la littérature scientifique, ils ne se seraient jamais rapportés spécifiquement à la population musulmane de Belgique. C'est en cela que l'étude de ce mémoire aura eu le mérite d'éclairer le lecteur sur ce problème sociétal sous un nouvel angle de vue.

La religion musulmane étant la deuxième religion officiellement reconnue du Royaume, cette recherche aura en outre permis d'avoir une vision plus complète de la réalité sociétale belge et de développer ainsi des interventions pertinentes afin de lutter contre le harcèlement sexuel, notamment en matière de politique d'éducation par exemple.

Cette réflexion conclut ce mémoire-projet. Je vous remercie de votre lecture attentive, de votre intérêt pour le sujet et pour mon travail. J'espère avoir inspiré de nouveaux axes de réflexions et/ou de recherches sur ce sujet sociétal de moins en moins occulté.

BIBLIOGRAPHIE

Afifi, W., & Lee, J. (2000). Balancing Instrumental and Identity Goals in Relationships : The Role of Request Directness and Request Persistence in the Selection of Sexual Resistance Strategies. *Communication Monographs*, 67

<https://doi.org/10.1080/03637750009376511>

Aggarwal, A. P., & Gupta, M. M. (2000). *Sexual Harassment in the Workplace*. Butterworths.
Agut, S., Hernández Blasi, C., & Lozano Nomdedeu, F. A. (2019). Perception of managers' influence depending on status, power, and company performance. *Scandinavian Journal of Psychology*, 60(5), 484–491. <https://doi.org/10.1111/sjop.12567>

Ali, M. (1992). *Impact of acculturation, ethnic identity, religiosity, and individual difference variables on the subjective well-being of Pakistani Muslims in the United States*. <https://www.proquest.com/openview/2f063d531c0b9c179179612b105e15aa/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750&diss=y>

Arman, A. (2021, mai 21). What Islam can teach us about bystander intervention. *Campaign Nonviolence*. <https://wagingnonviolence.org/cnv/2021/05/what-islam-can-teach-bystander-intervention/>

Arman, G. (2020). Bystander Intervention in the Context of Abusive Supervision : Effects of Power Distance Orientation and Gender. *Journal of Work and Organizational Psychology*, 36(2), 111-124. <https://doi.org/10.5093/jwop2020a11>

Ashburn-Nardo, L., Blanchard, J. C., Petersson, J., Morris, K. A., & Goodwin, S. A. (2014). Do You Say Something When It's Your Boss? The Role of Perpetrator Power in Prejudice Confrontation. *Journal of Social Issues*, 70(4), 615–636. <https://doi.org/10.1111/josi.12082>

Ashburn-Nardo, L., Morris, K., & Goodwin, S. (2008). The Confronting Prejudiced Responses (CPR) Model : Applying CPR in organizations. *Academy of Management Learning & Education*, 7, 332-342. <https://doi.org/10.5465/AMLE.2008.34251671>

Astakhova, M. (2015). The Curvilinear Relationship between Work Passion and Organizational Citizenship Behavior. *Journal of Business Ethics*, 130(2), 361-374.

Banyard, V. (2011). Who will help prevent sexual violence : Creating an ecological model of bystander intervention. *Psychology of Violence*. <https://doi.org/10.1037/a0023739>

Banyard, V. L., & Moynihan, M. M. (2011). Variation in bystander behavior related to sexual and intimate partner violence prevention : Correlates in a sample of college students. *Psychology of Violence, 1*(4), 287-301. <https://doi.org/10.1037/a0023544>

Banyard, V. L., Plante, E. G., & Moynihan, M. M. (2004). Bystander education : Bringing a broader community perspective to sexual violence prevention. *Journal of Community Psychology, 32*(1), 61-79. <https://doi.org/10.1002/jcop.10078>

Barak, A. (1997). Cross-cultural perspectives on sexual harassment. In *Sexual harassment : Theory, research, and treatment* (p. 263-300). Allyn & Bacon.

Barak, A. (2005). Sexual Harassment on the Internet. *Social Science Computer Review, 23*(1), 77-92. <https://doi.org/10.1177/0894439304271540>

Being Christian in Western Europe. (2020, May 31). Pew Research Center's Religion & Public Life Project. <https://www.pewresearch.org/religion/2018/05/29/being-christian-in-western-europe/>

Benson, KA (1984). Commentaire sur "Une analyse des définitions universitaires du harcèlement sexuel" de Crocker. *Signes : Journal des femmes dans la culture et la société, 9* , 516 - 519.

Benson, D. J., & Thomson, G. E. (1982). Sexual harassment on a university campus : The confluence of authority relations, sexual interest and gender stratification. *Social Problems, 29*(3), 236-251. <https://doi.org/10.1525/sp.1982.29.3.03a00030>

Benson, K. A. (1984). Comment on Crocker's « An Analysis of University Definitions of Sexual Harassment ». *Signs, 9*(3), 516-519.

Blader, S. L., & Chen, Y. R. (2014). What's in a Name? Status, Power, and Other Forms of Social Hierarchy. *The Psychology of Social Status, 71-95*. https://doi.org/10.1007/978-1-4939-0867-7_4

Bhawuk, D. P. S. (2017). Individualism and Collectivism. In *The International Encyclopedia of Intercultural Communication* (p. 1-9). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781118783665.ieicc0107>

Bonte, A. (2018). #MosqueMeToo : Ce qu'il faut savoir de ce nouveau hashtag. <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/mosquemetoo-ce-qu-il-faut-savoir-de-ce-nouveau-hashtag-7792225183>

Bowman, C. G. (1993). Street Harassment and the Informal Ghettoization of Women. *Harvard Law Review, 106*(3), 517-580. <https://doi.org/10.2307/1341656>

Brase, G. (2004). Brase, G.L. & Miller, R.L. (2001). Sex Differences in the Perception of and Reasoning About Quid Pro Quo Sexual Harassment. *Psychology, Evolution and Gender*, 3, 241-264. *Psychology, Evolution and Gender*. https://www.academia.edu/440444/Brase_G_L_and_Miller_R_L_2001_Sex_Differences_in_the_Perception_of_and_Reasoning_About_Quid_Pro_Quo_Sexual_Harassment_Psychology_Evolution_and_Gender_3_241_264

Carney, D. R. (2020). The nonverbal expression of power, status, and dominance. *Current Opinion in Psychology*, 33, 256-264. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2019.12.004>

Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF). (2017). *Résumé des résultats d'un questionnaire sur le harcèlement de rue à Montréal et extraits de témoignages*. <https://www.ceaf-montreal.qc.ca/files/resume-questionnaire-harcelement-de-rueceaf2017.pdf>

Cesario, B. (2020). Attitudes about victims of workplace sexual harassment based on sex. *Current Research in Behavioral Sciences*, 1, 100006. <https://doi.org/10.1016/j.crbeha.2020.100006>

Chahraoui, K. (2014). *15 cas cliniques en psychopathologie du traumatisme*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.chahr.2014.01>

Chahraoui, K. (2016). Harcèlement sexuel et traumatisme psychique : aspects cliniques et psychopathologiques. *Champ Psy*, N° 68(2), 141–160. <https://doi.org/10.3917/cpsy.068.0141>

Chamberlain, L. J., Crowley, M., Tope, D., & Hodson, R. (2008). Sexual Harassment in Organizational Context. *Work and Occupations*, 35(3), 262-295. <https://doi.org/10.1177/0730888408322008>

Clark, R. D., & Word, L. E. (1972). Why don't bystanders help? Because of ambiguity? *Journal of Personality and Social Psychology*, 24(3), 392-400. <https://doi.org/10.1037/h0033717>

Clarkson, M. B. E. (1995). A Stakeholder Framework for Analyzing and Evaluating Corporate Social Performance. *The Academy of Management Review*, 20(1), 92-117. <https://doi.org/10.2307/258888>

Clesse, C., Rivat, M., Simon, A., Belot, R. A., & Lighezzolo-Alnot, J. (2021). Période périnatale et Rorschach : Normes, indicateurs, mentalisation et perspectives théorico-cliniques. *Psychologie Française*, S0033298421000820. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2021.10.002>

Cleveland, J. N., & Kerst, M. E. (1993). Sexual harassment and perceptions of power : An under-articulated relationship. *Journal of Vocational Behavior*, 42(1), 49-67. <https://doi.org/10.1006/jvbe.1993.1004>

Cochran, C. C., Frazier, P. A., & Olson, A. M. (1997). Predictors of responses to unwanted sexual attention. *Psychology of Women Quarterly*, 21(2), 207-226. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1997.tb00109.x>

Coon, C. A., & Schwanenflugel, P. J. (1996). Evaluation of interruption behavior by naive encoders. *Discourse Processes*, 22(1), 1-24. <https://doi.org/10.1080/01638539609544964>

Darley, J. M., & Latane, B. (1968). Bystander intervention in emergencies : Diffusion of responsibility. *Journal of Personality and Social Psychology*, 8(4, Pt.1), 377-383. <https://doi.org/10.1037/h0025589>

Das, A. (2009). Sexual Harassment at Work in the United States. *Archives of Sexual Behavior*, 38(6), 909-921. <https://doi.org/10.1007/s10508-008-9354-9>

De Clercq, D., Haq, I. U., & Azeem, M. U. (2022). Religiousness, collectivism, and helping behavior : The invigorating role of abusive supervision. *European Review of Applied Psychology*, 72(2), 100702. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2021.100702>

De coster, S., Estes, S. B., & Mueller, C. W. (1999). Routine Activities and Sexual Harassment in the Workplace. *Work and Occupations*, 26(1), 21-49. <https://doi.org/10.1177/0730888499026001003>

Dépret, E., & Fiske, S. T. (1999). Perceiving the Powerful: Intriguing Individuals versus Threatening Groups. *Journal of Experimental Social Psychology*, 35(5), 461-480. <https://doi.org/10.1006/jesp.1999.1380>

Diop, F. (2012). Religion musulmane et comportement du consommateur : Cas du Sénégal. *La Revue des Sciences de Gestion*, 255-256(3), 191. <https://doi.org/10.3917/rsg.255.0191>

Djurdjevic, E., Stoverink, A. C., Klotz, A. C., Koopman, J., da Motta Veiga, S. P., Yam, K. C., & Chiang, J. T.-J. (2017). Workplace status : The development and validation of a scale. *Journal of Applied Psychology*, 102(7), 1124-1147. <https://doi.org/10.1037/ap10000202>

Dodd, E. H., Giuliano, T. A., Boutell, J. M., & Moran, B. E. (2001). Respected or Rejected : Perceptions of Women Who Confront Sexist Remarks. *Sex Roles*, 45(7), 567-577. <https://doi.org/10.1023/A:1014866915741>

Drewett, C., Oxlad, M., & Augoustinos, M. (2021). Breaking the silence on sexual harassment and assault : An analysis of #MeToo tweets. *Computers in Human Behavior*, 123, 106896. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2021.106896>

Edwards, K. M., Rodenhizer-Stämpfli, K. A., & Eckstein, R. P. (2015). Bystander Action in Situations of Dating and Sexual Aggression: A Mixed Methodological Study of High School Youth. *Journal of Youth and Adolescence*, 44(12), 2321–2336. <https://doi.org/10.1007/s10964-015-0307-z>

Enquête du Groupe IDEWE : 1 travailleur sur 100 est confronté chaque semaine à du harcèlement sexuel au travail. (2018, October 12). IDEWE. <https://www.idewe.be/fr/-/idewe-onderzoek-1-op-de-100-werknemers-ervaat-wekelijks-ongewenst-seksueel-gedrag-op-de-werkvloer>

Ellison, C. G. (1992). Are Religious People Nice People? Evidence from the National Survey of Black Americans*. *Social Forces*, 71(2), 411-430. <https://doi.org/10.1093/sf/71.2.411>

Erez, M., & Earley, P. C. (1987). Comparative analysis of goal-setting strategies across cultures. *Journal of Applied Psychology*, 72(4), 658-665. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.72.4.658>

Fallahi-Khoshknab, M., Oskouie, F., Ghazanfari, N., Najafi, F., Tamizi, Z., Afshani, S., Azadi, G., & Student, M. (2015). *The Frequency, Contributing and Preventive Factors of Harassment towards Health Professionals in Iran*. 3.

Fasting, K., Brackenridge, C., & Walseth, K. (2002). Consequences of sexual harassment in sport for female athletes. *Journal of Sexual Aggression*, 8(2), 37–48. <https://doi.org/10.1080/13552600208413338>

Feather, N. T. (1994). Human Values and Their Relation to Justice. *Journal of Social Issues*, 50(4), 129-151. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1994.tb01201.x>

Felix, E., & McMahon, S. (2007). Gender and Multiple Forms of Peer Victimization : How Do They Influence Adolescent Psychosocial Adjustment? *Violence and victims*, 21, 707-724. <https://doi.org/10.1891/vv-v21i6a003>

Ferreira, P. C., Simão, A. M. V., Ferreira, A., Souza, S., & Francisco, S. (2016). Student bystander behavior and cultural issues in cyberbullying : When actions speak louder than words. *Computers in Human Behavior*, 60, 301-311. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2016.02.059>

Fileborn, B. (2013). *Conceptual understandings and prevalence of sexual harassment and street harassment* (Australian Institute of Family Studies).

Fischer, P., Greitemeyer, T., Pollozek, F., & Frey, D. (2006). The unresponsive bystander: are bystanders more responsive in dangerous emergencies? *European Journal of Social Psychology*, 36(2), 267–278. <https://doi.org/10.1002/ejsp.297>

Fischer, P., Krueger, J. I., Greitemeyer, T., Vogrincic, C., Kastenmüller, A., Frey, D., Heene, M., Wicher, M., & Kainbacher, M. (2011). The bystander-effect : A meta-analytic review on bystander intervention in dangerous and non-dangerous emergencies. *Psychological Bulletin*, 137(4), 517-537. <https://doi.org/10.1037/a0023304>

Fiske, S. T., Cuddy, A. J. C., Glick, P., & Xu, J. (2002a). A model of (often mixed) stereotype content: Competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(6), 878–902. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.82.6.878>

Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J., & Drasgow, F. (1995). Measuring Sexual Harassment : Theoretical and Psychometric Advances. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 425-445. https://doi.org/10.1207/s15324834basp1704_2

Fitzgerald, L. F., & Shullman, S. L. (1993). Sexual harassment : A research analysis and agenda for the 1990s. *Journal of Vocational Behavior*, 42(1), 5-27. <https://doi.org/10.1006/jvbe.1993.1002>

Forsyth, D. R. (2014). *Group dynamics*. Wadsworth Cengage Learning.

Fredrickson, B., & Roberts, T.-A. (1997). Objectification Theory : Toward Understanding Women's Lived Experiences and Mental Health Risks. *Psychology of Women Quarterly*, 21, 173-206. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1997.tb00108.x>

French, J., & Raven, B. (1959). The bases of social power. In *Studies in Social Power* (Vol. 6).

French, J., Raven, R., & Cartwright, D. (1959). The Bases of Social Power. *Classics of Organization Theory*, 311-320.

French, J. R. P., & Raven, B. (1965). Les bases du pouvoir social. *Psychologie sociale-textes fondamentaux, anglais et américains*, 359-377.

Gelfand, M. J., Triandis, H. C., & Chan, D. K.-S. (1996). Individualism versus collectivism or versus authoritarianism? *European Journal of Social Psychology*, 26(3), 397-410. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-0992\(199605\)26:3<397::AID-EJSP763>3.0.CO;2-J](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-0992(199605)26:3<397::AID-EJSP763>3.0.CO;2-J)

Ghidouche, N. (2019). Harcèlement sexuel. *Fédération des Centres de Planning Familial des FPS*. <https://www.planningsfps.be/nos-dossiers-thematiques/dossier-violences-sexuelles/harcelement-sexuel/>

Glomb, T. M., Munson, L. J., Hulin, C. L., Bergman, M. E., & Drasgow, F. (1999). Structural equation models of sexual harassment: Longitudinal explorations and cross-sectional generalizations. *Journal of Applied Psychology*, 84(1), 14–28. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.84.1.14>

Goldberg, C. B., Clark, M. A., & Henley, A. B. (2011). Speaking up: A conceptual model of voice responses following the unfair treatment of others in non-union settings. *Human Resource Management*, 50(1), 75–94. <https://doi.org/10.1002/hrm.20402>

Gouppy, S., & Martiniello, M. (2020). *Staging Muslim identities in theater : An investigation of the roles of artists with a Muslim background* [Université de Liège, Liège, Belgique]. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/11022>

Gruber, J. E. (1998). The Impact of Male Work Environments and Organizational Policies on Women's Experiences of Sexual Harassment. *Gender & Society*, 12(3), 301-320. <https://doi.org/10.1177/0891243298012003004>

Gruber, J. E., & Smith, M. D. (1995). Women's Responses to Sexual Harassment: A Multivariate Analysis. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 543-562. https://doi.org/10.1207/s15324834basp1704_7

Guitierrez, R. (2016). 781.887 musulmans vivent en Belgique : Découvrez la carte, commune par commune. *SudInfo*, 7.

Gutek, B. A. (1993). Sexual harassment: Rights and responsibilities. *Employee Responsibilities and Rights Journal*, 6(4), 325-340. <https://doi.org/10.1007/BF01385021>

Harcèlement sexiste : comment réagir comme témoin? / Plan International Belgique. (2019). [planinternational.be. https://www.planinternational.be/fr/blog/harcelement-sexiste-quoi-faire](https://www.planinternational.be/fr/blog/harcelement-sexiste-quoi-faire)

Hardies, K. (2019). Personality, social norms, and sexual harassment in the workplace. *Personality and Individual Differences*, 151, 109496. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2019.07.006>

Hernandez, K. M., & Mahoney, A. (2012). Balancing sacred callings in career and family life. In *Psychology of religion and workplace spirituality* (p. 135-155). IAP Information Age Publishing.

Hinkin, T. R., & Schriesheim, C. A. (1989). Development and application of new scales to measure the French and Raven (1959) bases of social power. *Journal of Applied Psychology*, 74(4), 561–567. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.74.4.561>

Hirigoyen, M.-F. (2003). *Le harcèlement moral*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.hirig.1998.01>

Hobfoll, S., Halbesleben, J., Neveu, J.-P., & Westman, M. (2018). Conservation of Resources in the Organizational Context: The Reality of Resources and Their Consequences. *Annual Review of Organizational Psychology and Organizational Behavior*, 5. <https://doi.org/10.1146/annurev-orgpsych-032117-104640>

Huber, S., & Huber, O. (2012). The Centrality of Religiosity Scale (CRS). *Religions*, 3. <https://doi.org/10.3390/rel3030710>

Jain, S. S., & Lee, J. S. (2020). Allegations of Sexual Misconduct: A View from the Observation Deck of Power Distance Belief. *Journal of Business Ethics*, 175(2), 391–410. <https://doi.org/10.1007/s10551-020-04644-9>

Jost, J. T., & Banaji, M. R. (1994). The role of stereotyping in system-justification and the production of false consciousness. *British Journal of Social Psychology*, 33(1), 1-27. <https://doi.org/10.1111/j.2044-8309.1994.tb01008.x>

Kelly, L. (1988). *Surviving Sexual Violence* [E-book]. Amsterdam University Press.

Khalid, A., & Arshad, M. (2011). Islamic concept of social welfare. *Interdisciplinary Journal of Contemporary Research In Business*, 3(2), 1160-1164.

Knapp, D. E., Faley, R. H., Ekeberg, S. E., & Dubois, C. L. Z. (1997). Determinants of target responses to sexual harassment: A conceptual framework. *The Academy of Management Review*, 22(3), 687-729. <https://doi.org/10.2307/259410>

Krueger, J. I., & Massey, A. L. (2009). A Rational Reconstruction of Misbehavior. *Social Cognition*, 27(5), 786–812. <https://doi.org/10.1521/soco.2009.27.5.786>

Kubiszewski, V., Fontaine, R., Huré, K., & Rusch, E. (2013). Le cyber-bullying à l'adolescence : Problèmes psycho-sociaux associés et spécificités par rapport au bullying scolaire. *L'Encéphale*, 39(2), 77-84. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2012.01.008>

Lepastier, S., & Allilaire, J.-F. (2004). Le harcèlement sexuel : De la psychopathologie individuelle aux facteurs sociaux. *Annales médico-psychologiques*, Vol. 162-N° 7, 577-585.

Lerner, M. J. (1980). The Belief in a Just World. In M. J. Lerner (Éd.), *The Belief in a Just World : A Fundamental Delusion* (p. 9-30). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-1-4899-0448-5_2

Levine, M. (1999). Rethinking Bystander Nonintervention: Social Categorization and the Evidence of Witnesses at the James Bulger Murder Trial. *Human Relations*, 52(9), 1133–1155. <https://doi.org/10.1177/001872679905200902>

Lindgaard, M. R., Liebst, L. S., Philpot, R., Levine, M., & Bernasco, W. (2021). Does Danger Level Affect Bystander Intervention in Real-Life Conflicts? Evidence From CCTV Footage. *Social Psychological and Personality Science*, 13(4), 795–802. <https://doi.org/10.1177/19485506211042683>

Lipovetsky, G. (2018). L'effet harcèlement sexuel : L'avenir de la séduction. *Le Débat*, 200(3), 45. <https://doi.org/10.3917/deba.200.0045>

Lonsway, K. A. (2009). *False reports : Moving beyond the issue to successfully investigate and prosecute non-stranger sexual assault*. <https://calio.dspacedirect.org/handle/11212/1900>

Lonsway, K. A., & Fitzgerald, L. F. (1994). Rape Myths : In Review. *Psychology of Women Quarterly*, 18(2), 133-164. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1994.tb00448.x>

Longsway, K. A., Cortina, L. M., & Magley, J. V. (2008). Sexual harassment mythology : definition, conceptualisation, and measurement. *Sex roles*, 58(10), 599-615

Maamri, A., Hamdi, G., Ghazali, I., Kissi, Y. E., & Zalila, H. (2020). Harcèlement sexuel des infirmières en milieu psychiatrique. *Sexologies*, 29(1), 21-27. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2019.07.004>

Marti, M. W., Bobier, D. M., & Baron, R. S. (2000). Right before our eyes : The failure to recognize non-prototypical forms of prejudice. *Group Processes & Intergroup Relations*, 3(4), 403-418. <https://doi.org/10.1177/1368430200003004005>

McDonald, P., Charlesworth, S., & Graham, T. (2015). Developing a framework of effective prevention and response strategies in workplace sexual harassment. *Asia Pacific Journal of Human Resources*, 53(1), 41-58. <https://doi.org/10.1111/1744-7941.12046>

McLaughlin, H., Uggen, C., & Blackstone, A. (2012). Sexual harassment, workplace authority, and the paradox of power. *American sociological review*, 77(4), 625-647. <https://doi.org/10.1177/0003122412451728>

Meyer, K., Rizzo, H., & Ali, Y. (1998). Islam and the Extension of Citizenship Rights to Women in Kuwait. *Journal for the Scientific Study of Religion*, 37(1), 131. <https://doi.org/10.2307/1388033>

Mikolajczak, M., Gross, J. J., & Roskam, I. (2021). Beyond Job Burnout: Parental Burnout! *Trends in Cognitive Sciences*, 25(5), 333–336. <https://doi.org/10.1016/j.tics.2021.01.012>

Mishra, V., & Stair, E. (2019). Does power distance influence perceptions of sexual harassment at work? An experimental investigation. *Psychological Studies*, 64(2), 235-246. <https://doi.org/10.1007/s12646-019-00495-1>

Mishra, V., & Stair, E. (2019). Does Power Distance Influence Perceptions of Sexual Harassment at Work? An Experimental Investigation. *Psychological Studies*, 64(2), 235–246. <https://doi.org/10.1007/s12646-019-00495-1>

Montmollin, M. de. (1984). *L'intelligence de la tâche : Éléments d'ergonomie cognitive*.

N., Fiske, S., & Yzerbyt, V. (2015). Forecasting the primary dimension of social cognition : Symbolic and realistic threats together predict warmth in the Stereotype Content Model. *Social Psychology*, 46(1), 36–45. DOI : 10.1027/1864- 9335/a000219

National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, Affairs, P. G., Committee on Women in Science, Engineering, and Medicine, Academia, C. I. S. H., National Academies Of Sciences, E. M., Committee On Women In Science, E. M., Benya, F. F., Widnall, S. E., & Johnson, P. A. (2018). *Sexual Harassment of Women*. Amsterdam University Press.

Nelson, M. R., & Shavitt, S. (2002). Horizontal and vertical individualism and achievement values : A multimethod examination of Denmark and the United States. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 33(5), 439-458. <https://doi.org/10.1177/0022022102033005001>

Nickerson, A. B., Aloe, A. M., Livingston, J. A., & Feeley, T. H. (2014a). Measurement of the bystander intervention model for bullying and sexual harassment. *Journal of Adolescence*, 37(4), 391-400. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2014.03.003>

Nickerson, A. B., Aloe, A. M., Livingston, J. A., & Feeley, T. H. (2014b). Measurement of the bystander intervention model for bullying and sexual harassment. *Journal of Adolescence*, 37(4), 391-400. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2014.03.003>

North, M. S., & Fiske, S. T. (2014). Social Categories Create and Reflect Inequality: Psychological and Sociological Insights. *The Psychology of Social Status*, 243–265. https://doi.org/10.1007/978-1-4939-0867-7_12

O'Donohue, W., Downs, K., & Yeater, E. A. (1998). Sexual harassment. *Aggression and Violent Behavior*, 3(2), 111–128. [https://doi.org/10.1016/s1359-1789\(97\)00011-6](https://doi.org/10.1016/s1359-1789(97)00011-6)

Oldmeadow, J. A., & Fiske, S. T. (2010). Social status and the pursuit of positive social identity: Systematic domains of intergroup differentiation and discrimination for high- and low-status groups. *Group Processes & Intergroup Relations*, 13(4), 425–444. <https://doi.org/10.1177/1368430209355650>

Parachini, A. (2017, 17 octobre). Une vague de hashtags pour dénoncer le harcèlement sexuel. Le Quotidien. <https://lequotidien.lu/a-la-une/une-vague-dehashtags-pour-denoncer-le-harcèlement-sexuel>.

Parry, SB (1996). Qu'est-ce qu'une compétence ? (Et pourquoi devriez-vous vous en soucier ?). *Formation*, 35 (6), 58.

Paull, M., Omari, M., D'Cruz, P., & Güneri Çangarli, B. (2019). Bystanders in workplace bullying: working university students' perspectives on action versus inaction. *Asia Pacific Journal of Human Resources*, 58(3), 313–334. <https://doi.org/10.1111/1744-7941.12216>

Peirce, E. R., Rosen, B., & Bunn Hiller, T. (1997). Breaking the Silence: Creating User-Friendly Sexual Harassment Policies. *Employee Responsibilities and Rights Journal*, 10(3), 225-242. <https://doi.org/10.1023/A:1025643318386>

Planty, M. (2002). *Third-party involvement in violent crime* (Department of Justice.).

Popovich, P. M., & Warren, M. A. (2010a). The role of power in sexual harassment as a counterproductive behavior in organizations. *Human Resource Management Review*, 20(1), 45-53. <https://doi.org/10.1016/j.hrmr.2009.05.003>

Popovich, P. M., & Warren, M. A. (2010b). The role of power in sexual harassment as a counterproductive behavior in organizations. *Human Resource Management Review*, 20(1), 45-53. <https://doi.org/10.1016/j.hrmr.2009.05.003>

Pratto, F., Sidanius, J., Stallworth, L. M., & Malle, B. F. (1994). Social dominance orientation: A personality variable predicting social and political attitudes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67(4), 741–763. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.67.4.741>

Pryor, J. B. (1995). The phenomenology of sexual harassment : Why does sexual behavior bother people in the workplace? *Consulting Psychology Journal: Practice and Research*, 47(3), 160-168. <https://doi.org/10.1037/1061-4087.47.3.160>

Ragins, B. R., & Sundstrom, E. (1989). Gender and power in organizations : A longitudinal perspective. *Psychological Bulletin*, 105(1), 51-88. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.105.1.51>

Rachel Huynen. (2019). *L'influence des normes sur l'intervention d'un témoin de harcèlement sexuel* (Mémoire). Université de Liège.

Report of the APA Task Force on the Sexualization of Girls. (2007). <https://www.apa.org/pi/women/programs/girls/report>

Rudman, L. A., Borgida, E., & Robertson, B. A. (1995). Suffering in silence : Procedural justice versus gender socialization issues in university sexual harassment grievance procedures. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 519-541. https://doi.org/10.1207/s15324834basp1704_6

Schmid Mast, M., & Cousin, G. (2013). 20 Power, dominance, and persuasion. In J. A. Hall & M. L. Knapp (Éds.), *Nonverbal Communication* (p. 613-636). DE GRUYTER. <https://doi.org/10.1515/9783110238150.613>

Shavitt, S., Torelli, C. J., & Riemer, H. (2011). Horizontal and vertical individualism and collectivism : Implications for understanding psychological processes. In *Advances in culture and psychology, Vol. 1* (p. 309-350). Oxford University Press.

Shelton, J. N., Richeson, J. A., Salvatore, J., & Hill, D. M. (2006). Silence Is Not Golden : The Intrapersonal Consequences of Not Confronting Prejudice. In *Stigma and group inequality : Social psychological perspectives* (p. 65-81). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

Shotland, R. L., & Straw, M. K. (1976). Bystander response to an assault: When a man attacks a woman. *Journal of Personality and Social Psychology*, 34(5), 990–999. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.34.5.990>

Sigal, J., Braden-Maguire, J., Patt, I., Goodrich, C., & Perrino, C. S. (2003). Effects of type of coping response, setting, and social context on reactions to sexual harassment. *Sex Roles: A Journal of Research*, 48(3-4), 157-166. <https://doi.org/10.1023/A:1022455406201>

Smith, P. K., Jost, J. T., & Vijay, R. (2008). Legitimacy Crisis? Behavioral Approach and Inhibition When Power Differences are Left Unexplained. *Social Justice Research*, 21(3), 358-376. <https://doi.org/10.1007/s11211-008-0077-9>

Soir, P. L. (2021, March 5). *Plus d'une femme sur trois en Belgique a été harcelée sur les 12 derniers mois*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/359084/article/2021-03-05/plus-dune-femme-sur-trois-en-belgique-ete-harcelee-sur-les-12-derniers-mois>

Spector, P. E., Zhou, Z. E., & Che, X. X. (2014). Nurse exposure to physical and nonphysical violence, bullying, and sexual harassment: A quantitative review. *International Journal of Nursing Studies*, 51(1), 72-84. <https://doi.org/10.1016/j.ijnurstu.2013.01.010>

Struthers, C. W., Khoury, C. H., Phillips, C. E., van Monsjou, E., Guilfoyle, J. R., Nash, K., Golenitski, V., & Summers, C. (2019). The effects of social power and apology on victims' posttransgression responses. *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 25(1), 100-116. <https://doi.org/10.1037/xap0000188>

Triandis, H. C., & Gelfand, M. J. (1998). Converging measurement of horizontal and vertical individualism and collectivism. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74(1), 118-128. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.74.1.118>

Van Dyne, L., Vandewalle, D., Kostova, T., Latham, M. E., & Cummings, L. L. (2000). Collectivism, Propensity to Trust and Self-Esteem as Predictors or Organizational Citizenship in a Non-Work Setting. *Journal of Organizational Behavior*, 21, 3-23. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-1379\(200002\)21:1<3::AID-JOB47>3.0.CO;2-6](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-1379(200002)21:1<3::AID-JOB47>3.0.CO;2-6)

Varet, F., Granié, M.-A., & Apostolidis, T. (2018). The role of individualism, gender and situational factors on probabilities of committing offences in a French drivers sample.

Transportation Research Part F: Traffic Psychology and Behaviour, 56, 293-305.
<https://doi.org/10.1016/j.trf.2018.04.020>

Vijayalakshmi, A., Dev, P., & Kulkarni, V. (2022). Domestic workers and sexual harassment in India: Examining preferred response strategies. *World Development*, 155, 105875.
<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2022.105875>

Wahab, M. Ab., Quazi, A., & Blackman, D. (2016). Measuring and validating Islamic work value constructs: An empirical exploration using Malaysian samples. *Journal of Business Research*, 69(10), 4194-4204. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2016.03.005>

Xue, J., Hu, R., Zhang, W., Zhao, Y., Zhang, B., Liu, N., Li, S. C., & Logan, J. (2021). Virtual Reality or Augmented Reality as a Tool for Studying Bystander Behaviors in Interpersonal Violence: Scoping Review. *Journal of Medical Internet Research*, 23(2), e25322.
<https://doi.org/10.2196/25322>

ANNEXES

ANNEXES 1: QUESTIONNAIRE

Page introduction du questionnaire

Enquete anonyme sur la perception des relations de pouvoir

Cette enquête a pour objectif de mesurer la perception des relations de pouvoir entre deux individus. Cette enquête prend 15 minutes à compléter. Cette enquête est anonyme.

D'avance, merci pour votre participation !

Informations Éthiques

▼ Détails

Toutes les informations récoltées au cours de cette étude seront utilisées dans la plus stricte confidentialité et seuls les expérimentatrices et responsables de l'étude, auront accès aux données récoltées. Toutes les données acquises dans le cadre de cette étude seront traitées de façon anonyme. Vous avez le droit de mettre fin à votre participation à tout moment, et ce, sans aucune justification nécessaire. Vos données privées conservées dans la base de données sécurisée sont soumises aux droits suivants : droits d'accès, de rectification et d'effacement de cette base de données. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au chercheur responsable de l'étude ou, à défaut, au délégué à la protection des données de l'Université de Liège, dont les coordonnées se trouvent au bas du formulaire d'information. Les données issues de votre participation à cette recherche (données codées) seront quant à elles stockées pour une durée maximale de quatre ans. Si vous changez d'avis et décidez de ne plus participer à cette étude, nous ne recueillerons plus de données supplémentaires vous concernant et vos données d'identification seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées de façon statistique. Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la mission d'intérêt public en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, art.2. Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Personnes à Contacter

▼ Détails

Vous avez le droit de poser toutes les questions que vous souhaitez sur cette recherche et d'en recevoir les résultats. Si vous avez des questions ou en cas de complication liée à l'étude, vous pouvez contacter les personnes suivantes : asilvestre@uliege.be ou yousra.aanounou@student.uliege.be

▼ Détails

Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège. Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plaintes relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege.be) ou par courrier signé et daté, adressé comme suit : Monsieur le Délégué à la Protection des Données Bât. B9 Cellule "GDPR", Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton "Commencer".

Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche

Questionnaire



Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

Système d'enquêtes en ligne

Module administrateur : vous gérez vos questionnaires [Aide...](#)

Nous allons d'abord vous poser quelques questions à votre sujet.

♦ Sexe	<input type="text" value="homme"/>
♦ Quel âge avez-vous ?	<input type="text"/>
♦ Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ?	<input type="text" value="CEB"/>
♦ Quel est votre statut marital ?	<input type="text" value="Célibataire/divorcé e"/>
♦ De quelle confession religieuse vous sentez-vous le plus proche ?	<input type="text" value="Musulmane"/>
♦ Dans quel pays habitez-vous ?	<input type="text" value="Belgique"/>

Page 1

[A propos du système d'enquêtes en lignes...](#)

[GDPR Privacy Notice](#) Développement : UDI-Fplse, J. Sougné 



Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

Système d'enquêtes en ligne

Module administrateur : vous gérez vos questionnaires [Aide...](#)

Dans les pages suivantes, nous vous soumettrons plusieurs situations dans lesquelles des messages sont envoyés par un homme à une femme avec laquelle il travaille.

Certains messages et/ou situations pourraient vous paraître similaires, mais nous souhaiterions que vous les lisiez avec attention.

Pour chaque situation, vous pourrez décider soit que l'échange continue (vous permettez à la femme de recevoir le message que l'homme lui a écrit), soit qu'il soit stoppé, quand vous considérerez que cela suffit.

De plus, nous vous demanderons d'évaluer chaque situation/message sur plusieurs critères.

Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, nous aimerions simplement connaître votre ressenti personnel.

Page 2

[A propos du système d'enquêtes en lignes...](#)

[GDPR Privacy Notice](#) Développement : UDI-Fplse, J. Sougné 

SITUATION

Deux collègues de travail (un homme et une femme) travaillent au même poste avec les mêmes heures. Il est de coutume dans l'entreprise de demander aux collègues de même niveau de s'évaluer les uns les autres. Un rapport doit être rédigé pour tous les employés par leur collègue direct. Dans ce cadre-là, monsieur X doit rédiger le rapport sur sa collègue directe, madame Y.

Voici les messages que monsieur X envoie à Monsieur Y

♦ *"Je me sens surchargée de travail en ce moment, pas toi ? "*

- Je permets à Mme Y de recevoir ce message
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme Y

♦ *"Bonjour, j'aimerais fixer un rendez-vous avec vous pour que nous discutons de votre méthode et efficacité dans votre travail"*

- Je permets à Mme Y de recevoir ce message
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme Y

♦ *"Après ton évaluation de demain, nous pourrions discuter un peu plus pour apprendre à mieux se connaître si tu le souhaites "*

- Je permets à Mme Y de recevoir ce message
 J'empêche ce message d'être réceptionné par Mme Y

Page 11

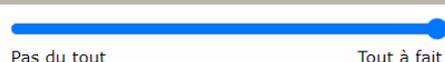
A propos du système d'enquêtes en lignes...

Items relatifs au modèle CPR

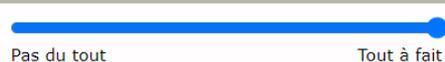
♦ Dans quelle mesure estimez-vous que les messages envoyés constituent du harcèlement sexuel ?



♦ Dans quelle mesure estimez-vous qu'il était nécessaire d'intervenir immédiatement pour mettre fin à l'envoi d'e-mails ?



♦ Dans quelle mesure pensez-vous que c'était de votre responsabilité de stopper l'envoi des e-mails ?



Page 12

A propos du système d'enquêtes en lignes...

GDPR Privacy Notice

 Développement : UDI-Fplse, J. Sougné 

Echelle du CRS-20

Nous allons à présent vous poser quelques questions sur votre spiritualité.
Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, nous souhaitons simplement connaître votre opinion ou ressenti personnel.

Dans les questions suivantes, veuillez considérer votre propre compréhension de "Dieu" ou de "divin".

	Pas du tout	Pas beaucoup	Modérément	Un peu	Tout à fait			
• Dans quelle mesure croyez-vous que Dieu ou quelque chose de divin existe ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• Dans quelle mesure êtes-vous intéressé à en savoir plus sur les sujets religieux ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• De quelle manière croyez-vous en la vie après la mort, par exemple : l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts ou la réincarnation ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• Dans quelle mesure la participation à la prière du vendredi est-elle importante pour vous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• Quelle est l'importance de la prière personnelle pour vous (du'a) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• À votre avis, quelle est la probabilité qu'une puissance supérieure existe réellement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• Dans quelle mesure est-il important pour vous d'être lié à une communauté religieuse ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• Quelle est l'importance de la méditation pour vous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
• A quelle fréquence faites-vous les prières obligatoires (salât) ?	<input type="radio"/> Plusieurs fois par jour	<input type="radio"/> Une fois par jour	<input type="radio"/> Plus d'une fois par semaine	<input type="radio"/> Une fois par semaine	<input type="radio"/> Une à trois fois par mois	<input type="radio"/> Parfois en un an	<input type="radio"/> Presque jamais	<input type="radio"/> Jamais
• À quelle fréquence méditez-vous ?	<input type="radio"/> Plusieurs fois par jour	<input type="radio"/> Une fois par jour	<input type="radio"/> Plus d'une fois par semaine	<input type="radio"/> Une fois par semaine	<input type="radio"/> Une à trois fois par mois	<input type="radio"/> Parfois en un an	<input type="radio"/> Presque jamais	<input type="radio"/> Jamais
• À quelle fréquence participez-vous aux services religieux (namaz) ?	<input type="radio"/> Plus d'une fois par semaine	<input type="radio"/> Une fois par semaine	<input type="radio"/> Une à trois fois par mois	<input type="radio"/> Parfois en un an	<input type="radio"/> Presque jamais	<input type="radio"/> Jamais		

À quelle fréquence vivez-vous les situations ou événements suivants ?

	Jamais	Rarement	Occasionnellement	Souvent	Très souvent
♦ À quelle fréquence pensez-vous aux questions religieuses ?	<input type="radio"/>				
♦ Combien de fois avez-vous vécu des situations dans lesquelles vous avez le sentiment que Dieu ou quelque chose de divin permet une intervention dans votre vie ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence avez-vous vécu des situations dans lesquelles vous avez le sentiment que Dieu ou quelque chose de divin permet que quelque chose vous soit communiqué ou révélé ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence vous tenez-vous informé des sujets religieux par la radio, la télévision, l'internet, les journaux ou les livres ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence priez-vous spontanément lorsque vous êtes inspiré par des situations de la vie quotidienne ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence avez-vous vécu des situations dans lesquelles vous aviez le sentiment que Dieu ou quelque chose de divin était présent ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence avez-vous vécu des situations dans lesquelles vous aviez le sentiment d'être en communion avec tout ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence avez-vous vécu des événements dans lesquels vous aviez le sentiment d'être touché par une puissance divine ?	<input type="radio"/>				
♦ À quelle fréquence essayez-vous de vous connecter spontanément au divin lorsque vous êtes inspiré par des situations de la vie quotidienne ?	<input type="radio"/>				

Echelle du collectivisme et l'individualisme

Nous aimerions maintenant savoir dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacune des phrases suivantes.

Pour répondre, veuillez, pour chaque phrase, vous situer sur l'échelle de 1 à 7 en choisissant un chiffre de 1 pour "Pas du tout d'accord" à 7 "Tout à fait d'accord".

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plûtôt d'accord	Indifférent	Plûtôt pas d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
♦ Je fais souvent comme je veux	<input type="radio"/>						
♦ Il est de mon devoir de prendre soin de ma famille même si je dois sacrifier ce dont j'ai envie.	<input type="radio"/>						
♦ La compétition est une loi de la nature.	<input type="radio"/>						
♦ Si un de mes collègues gagnait un prix, je me sentirais fière.	<input type="radio"/>						
♦ Je compte sur moi-même la plupart du temps. C'est rare que je compte sur les autres	<input type="radio"/>						
♦ Parents et enfants doivent rester ensemble autant que possible.	<input type="radio"/>						
♦ Gagner est tout ce qui compte.	<input type="radio"/>						
♦ Je me sens bien quand je coopère avec les autres.	<input type="radio"/>						
♦ Il est important pour moi de respecter les décisions prises par les groupes dont je fais partie.	<input type="radio"/>						
♦ Il est important que je fasse mon travail mieux que les autres.	<input type="radio"/>						
♦ Le bien-être de mes collègues est important pour moi.	<input type="radio"/>						
♦ Mon identité personnelle, indépendante des autres, est très importante pour moi.	<input type="radio"/>						
♦ Les membres de la famille devraient rester ensemble, peu importe les sacrifices que cela nécessite.	<input type="radio"/>						
♦ Quand une autre personne fait mieux que moi, je me sens à la fois tendu et stimulé.	<input type="radio"/>						
♦ Passer du temps avec les autres est un plaisir pour moi.	<input type="radio"/>						

Merci pour votre participation.

Le but de la présente étude était de savoir dans quelle mesure les relations de pouvoir pouvaient interférer avec l'intervention d'un ou une témoin lors d'une situation de harcèlement sexuel.

Nous souhaitons également savoir si le fait de reconnaître la situation comme étant harcelante et nécessitant une intervention immédiate, ainsi que le degré de responsabilité personnelle des témoins à intervenir dans la situation, pouvait avoir un impact sur la rapidité de réaction.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :
 Youssra Aanounou (youssra2209@hotmail.com) – étudiante en master
 Aude Silvestre (asilvestre@uliege.be) – chercheuse responsable

ANNEXE 2 : LE PRE-TEST

Page d'introduction

 Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation
Système d'enquêtes en ligne
Module administrateur : vous gérez vos questionnaires Aide...
Enquête anonyme sur le pouvoir situationnel

Cette enquête a pour objectif de mesurer le pouvoir qu'une personne peut avoir sur une autre dans certaines situations. Cette enquête prend 20 minutes à compléter. Cette enquête est anonyme.

D'avance, merci pour votre participation !

Informations Éthiques

▼ Détails

Toutes les informations récoltées au cours de cette étude seront utilisées dans la plus stricte confidentialité et seuls les expérimentatrices et responsables de l'étude, auront accès aux données récoltées. Toutes les données acquises dans le cadre de cette étude seront traitées de façon anonyme. Vous avez le droit de mettre fin à votre participation à tout moment, et ce, sans aucune justification nécessaire. Vos données privées conservées dans la base de données sécurisée sont soumises aux droits suivants : droits d'accès, de rectification et d'effacement de cette base de données. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au chercheur responsable de l'étude ou, à défaut, au délégué à la protection des données de l'Université de Liège, dont les coordonnées se trouvent au bas du formulaire d'information. Les données issues de votre participation à cette recherche (données codées) seront quant à elles stockées pour une durée maximale de quatre ans. Si vous changez d'avis et décidez de ne plus participer à cette étude, nous ne recueillerons plus de données supplémentaires vous concernant et vos données d'identification seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées de façon statistique. Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la mission d'intérêt public en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, art.2. Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Personnes à Contacter

▼ Détails

Vous avez le droit de poser toutes les questions que vous souhaitez sur cette recherche et d'en recevoir les résultats. Si vous avez des questions ou en cas de complication liée à l'étude, vous pouvez contacter les personnes suivantes : asilvestre@uliege.be ou youssra2209@hotmail.com

▼ Détails

Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège. Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plaintes relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege.be) ou par courrier signé et daté, adressé comme suit : Monsieur le Délégué à la Protection des Données Bât. B9 Cellule "GDPR", Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton "Commencer".

Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche

Merci d'avoir accepté de prendre part à cette enquête. Dans les pages suivantes, nous vous demanderons votre avis sur deux personnes présentes dans une situation particulière. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, répondez simplement ce que vous ressentez personnellement. Nous vous demanderons votre avis pour 6 situations. Même si certaines situations ou questions semblent se ressembler, merci de bien les lire et de répondre le plus honnêtement possible. Attention que vous devez répondre à toutes les questions pour pouvoir passer à la situation suivante et qu'il n'est pas possible de revenir en arrière

Situation 1 Deux collègues de travail (un homme et une femme) travaillent au même poste avec les mêmes heures. Il est de coutume dans l'entreprise de demander aux collègues de même niveau de s'évaluer les uns les autres. Un rapport doit être rédigé pour tous les employés par leur collègue direct. Dans ce cadre-là, monsieur X doit rédiger le rapport sur sa collègue directe, madame Y. Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure vous pensez que les items suivants s'appliquent à Monsieur X.

Selon vous Monsieur X : (sur un curseur 100 pas du tout à 0 tout à fait)

• A un contrôle ou de l'influence sur les revenus de Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• A la possibilité de sanctionner Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Peut faire en sorte que les choses soient désagréables pour Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Est plus respecté par les autres que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• A un travail qui suscite plus l'admiration que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• A une position plus prestigieuse que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Est plus compétent que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Est plus talentueux et efficace que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Est plus doué et intelligent que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Est supérieur à Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• Domine Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• A plus de chance dans la vie que Mme Y	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout

Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation

• Peut arriver dans la vie de tous les jours	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• est vraisemblable	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout
• est vécue par beaucoup de personnes	<input type="range" value="75"/>	tout à fait	pas du tout

Avant de terminer l'enquête, veuillez répondre à ces questions.

♦ Quel âge avez-vous ?	<input type="text"/>
♦ Votre sexe	homme ▼
♦ De quelle confession religieuse vous sentez-vous le plus proche?	Bouddhisme ▼

Page 10/11

[A propos du système d'enquêtes en lignes...](#)[GDPR Privacy Notice](#)Développement : UDI-Fplse, J. Sougné 

Merci pour votre participation. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

Youssra Aanounou (youssra2209@hotmail.com) – étudiante en master

Aude Silvestre (asilvestre@uliege.be) – chercheuse responsable »

Page 11/11

[A propos du système d'enquêtes en lignes...](#)[GDPR Privacy Notice](#)Développement : UDI-Fplse, J. Sougné 

Items pour les messages prétestés.

Message 1		Voici quelques messages envoyés par un homme à sa collègue dans le cadre de leur travail	
messageN1		Bonjour, je ne suis pas sûr d'avoir toutes les infos dont j'ai besoin pour mon rapport, on peut se voir quelques minutes ? Selon vous, ce message	
1	Tout à fait à pas du tout (0-100)	est neutre	
2	Tout à fait à pas du tout (0-100)	est déplacé	
3	Tout à fait à pas du tout (0-100)	Contient des remarques et commentaires sexuels non-désirés	
4	Tout à fait à pas du tout (0-100)	est professionnel	
5	Tout à fait à pas du tout (0-100)	<u>est</u> une forme de blague	
6	Tout à fait à pas du tout (0-100)	<u>est</u> une forme de drague ou séduction	

ANNEXE 3 : TABLEAU DES STATISTIQUES

Tableau du modèle mixte

	F	Num df	Den df	p
Pouvoir	11.2327	5	513.7	< .001
INDEX_Religious	0.4130	1	103.9	0.522
Reconnaissance	38.7464	1	605.2	< .001
Urgence	4.3412	1	602.6	0.038
Responsabilité	0.9303	1	419.3	0.335
Collectivisme horizontal	1.7915	1	117.0	0.183
Collectivisme vertical	1.0098	1	99.2	0.317
Pouvoir * INDEX_Religious⁴	0.7650	5	514.0	0.575
Pouvoir * Reconnaissance	2.7133	5	526.0	0.020
Pouvoir * Urgence	1.2201	5	532.0	0.298
Pouvoir * Responsabilité	1.0661	5	527.7	0.378
Pouvoir * Collectivisme horizontal	0.6892	5	503.3	0.632
Pouvoir * Collectivisme vertical	2.1808	5	502.6	0.055
INDEX_Religious * Urgence	1.1721	1	602.8	0.279
INDEX_Religious * Responsabilité	0.4998	1	418.7	0.480
INDEX_Religious * Collectivisme horizontal	0.1785	1	116.5	0.673

⁴ * : Interaction

Graphiques des effets simples du pouvoir pour chaque situation séparée.

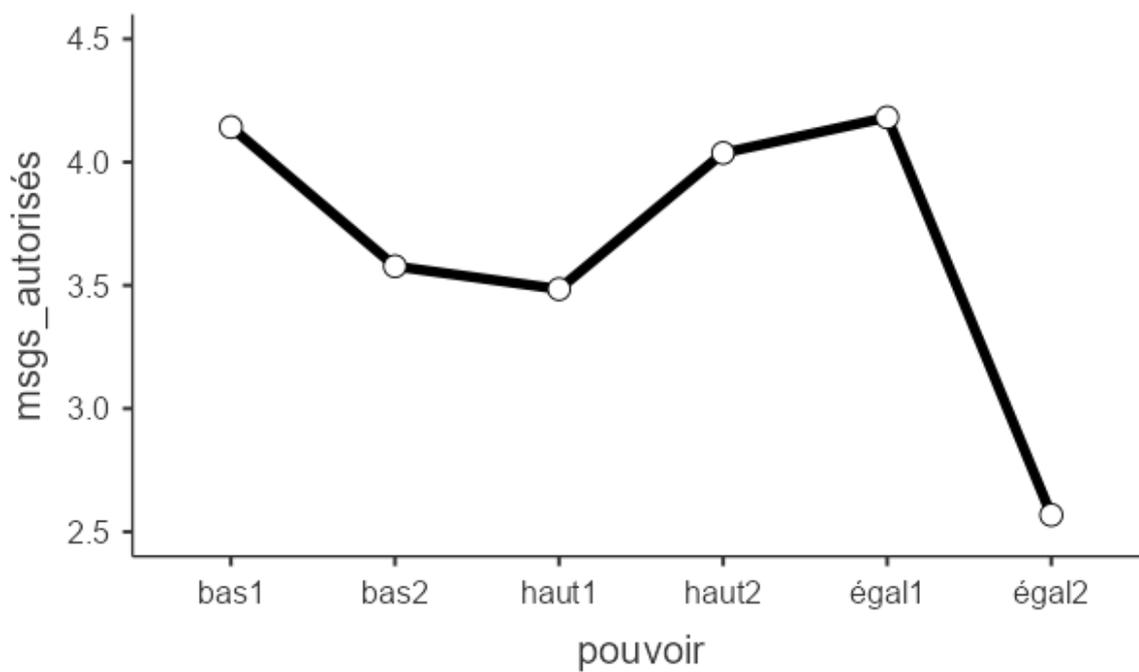


Tableau de la corrélation de Spearman entre le collectivisme et le degré de religiosité

		INDEX_Religious	VC	HC
INDEX_Religious	Spearman's rho	—		
	p-value	—		
VC	Spearman's rho	-0.155	—	
	p-value	< .001	—	
HC	Spearman's rho	-0.176	0.341	—
	p-value	< .001	< .001	—

Tableau des contrastes pour les niveaux de pouvoir

Name	Contrast	level=égal	level=haut	level=bas
Pouvoir1	haut - égal	-0.333	0.667	-0.333
Pouvoir2	bas - égal	-0.333	-0.333	0.667

Tableau des tests post-Hoc

Comparison			Mean Difference	SE	df	t	p _{Tukey}
Pouvoir	Pouvoir						
égal	-	haut	-0.3486	0.144	651	-2.419	0.042
	-	bas	-0.3211	0.144	651	-2.228	0.067
haut	-	bas	0.0275	0.144	651	0.191	0.980

Tableau des statistiques descriptives

	Sexe	Age	Diplôme	Statut	Religion	Pays
N	109	109	109	109	109	109
Missing	0	0	0	0	0	0
Mean	1.70	22.3	2.34	1.30	1.00	1.00
Median	2	22	2	1	1	1
Standard deviation	0.462	2.54	1.00	0.811	0.00	0.00
Minimum	1	18	1	1	1	1
Maximum	2	31	7	5	1	1

Tableau des statistiques descriptives du statut marital

Levels	Counts	% of Total	Cumulative %
Celibataire.Divorcé.e	88	80.7 %	80.7 %
En couple	17	15.6 %	96.3 %
Autre	4	3.7 %	100.0 %

Alpha de Cronbach de l'échelle du collectivisme et individualisme

Cronbach's α	
scale	0.709

Alpha de Cronbach de l'échelle du CRS-20

Cronbach's α	
scale	0.779

ANNEXES 4 : ITEMS DE MESURE DES SCENARIOS

Items de mesure
pouvoir/statut/compétence/dominance/plausibilité :

(Pouvoir) (sur un curseur 0 pas du tout à 100 tout à fait)

« A un contrôle ou de l'influence sur les revenus/la réussite de la personne »

Adaptation des items suivants :

- « A quel point pensez-vous/ressentez-vous que vous aurez/auriez le contrôle sur vos revenus dans cette situation ? »

ET

« A quel point pensez-vous/ressentez-vous que la personne aura/aurait le contrôle sur vos revenus dans cette situation ? »

Provenant de l'article Dépret and Fiske (1999).

- « Mon superviseur peut ...

1° Pouvoir sur les récompenses :

augmenter mon paie

influencer l'augmentation de ma paie

m'octroyer des bénéfices particuliers

Influencer l'obtention d'une promotion »

Provenant de l'article Hinkin and Schriesheim (1989).

« A la possibilité de sanctionner la personne »

Adaptation des items suivants :

- « Mon superviseur peut...

1° Pouvoir sur les récompenses :

augmenter mon paie

influencer l'augmentation de ma paie

m'octroyer des bénéfices particuliers

Influencer l'obtention d'une promotion »ET

« Mon superviseur peut ...

2° Pouvoir coercif :

Me donner des tâches indésirables

Rendre mon travail difficile

Faire en sorte que les choses soient désagréables

Faire en sorte qu'être au travail soit désagréable »

Provenant de l'article Hinkin and Schriesheim (1989).

« Peut rendre le travail de la personne difficile et pénible »

Adaptation de l'item suivant :

- « Mon superviseur peut ...

2° Pouvoir coercif :

Me donner des tâches indésirables

Rendre mon travail difficile

Faire en sorte que les choses soient désagréables

Faire en sorte qu'être au travail soit désagréable »

Provenant de l'article Hinkin and Schriesheim (1989).

« Peut faire en sorte que les choses soient désagréables pour la personne »

Adaptation des items suivants :

- « Mon superviseur peut ...

2° Pouvoir coercif :

Me donner des tâches indésirables

Rendre mon travail difficile

Faire en sorte que les choses soient désagréables

Faire en sorte qu'êre au travail soit désagréable »

Provenant de l'article Hinkin and Schriesheim (1989).

(Statut) (sur un curseur 0 pas du tout à 100 tout à fait)

« Est respecté par les autres »

Adaptation de l'item suivant :

- « Etre une des personnes les plus respectées dans la compagnie »

Provenant de l'article Blader and Chen (2014)

« A un travail qui suscite l'admiration »

Adaptation de l'item suivant :

- « Pensez-vous que ce manager est respecté et admiré par les autres membres de la compagnie ? »

Provenant de l'article Agut et al. (2019).

« A un niveau d'éducation élevé »

Adaptation de l'item suivant :

- « A quel point les membres de ce groupe sont-ils bien éduqués ? »

Provenant de l'article Fiske et al. (2002).

« A une position prestigieuse »

Adaptation des items suivants :

- « A quel point les métiers tenus par... sont prestigieux ? »

ET

« A quel point les ... réussissent économiquement ? »

Provenant de l'article Kervyn et al. (2015) N., Fiske, S., & Yzerbyt, V. (2015). Forecasting the primary dimension of social cognition : Symbolic and realistic threats together predict warmth in the Stereotype Content Model. *Social Psychology*, 46(1), 36–45. DOI : 10.1027/1864-9335/a000219

- « Les personnes de ce groupe sont davantage susceptibles que ceux de l'autre groupe de provenir de familles aisées (ou de familles de la haute société) »,

ET

« Les personnes de ce groupe ont généralement des statuts socio-économiques plus élevés que ceux de l'autre groupe »

Provenant de l'article Oldmeadow and Fiske (2010)

(Compétence) (sur un curseur 0 pas du tout à 100 tout à fait)

« Est compétent »

Adaptation de l'item suivant :

- « Du point de vue de la société, à quel point les membres de ce groupe sont-ils perçus comme (compétent, confiant, indépendant, capable, efficace, compétitif, intelligent, doué)

Provenant de l'article Fiske et al. (2002)

« Est talentueux et efficace »

Adaptation des items suivants :

« Du point de vue de la société, à quel point les membres de ce groupe sont-ils perçus comme (compétent, confiant, indépendant, capable, efficace, compétitif, intelligent, doué)

Provenant de l'article Fiske et al. (2002)

« A quel point les personnes peuvent acter leurs intentions ? »

Provenant de l'article North and Fiske (2014)

« Est doué et intelligent »

Provenant de l'article Fiske et al. (2002).

(Dominance) (sur un curseur 0 pas du tout à 100 tout à fait)

Est supérieur à la personne »

Adaptation de l'item suivant :

- « Du point de vue de la société, à quel point les membres de ce groupe sont ils perçus comme (compétent, confiant, indépendant, capable, efficace, compétitif, intelligent, doué)

Adaptation de l'item suivant :

- « Certains groupes de personnes sont simplement inférieurs à d'autres »

Provenant de l'article Pratto et al.

« Domine la personne »

Item inventé

« A plus de chance dans la vie que l'autre personne »

Adaptation de l'item suivant :

- « Certains groupes de personnes sont simplement inférieurs à d'autres »

Provenant de l'article Pratto et al. (1994)

(Plausibilité) (sur un curseur 0 pas du tout à 100 tout à fait)

« Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation

peut arriver dans la vie de tous les jours

est vraisemblable

est vécue par beaucoup de personnes »

Adaptation des items suivants :

- « Le harcèlement sexuel est un évènement très rare »ET
« Ce n'est pas un gros problème »

Provenant de l'article Longsway et al. (2008)

Résumé

Ces dernières années, d'énormes vagues sociales venant de plusieurs pays ont vu le jour afin de dénoncer les agressions, les viols et harcèlements subits par les femmes et plus rarement sur les hommes. Ces accusations en règle ont été postées sur de multiples réseaux sociaux sous forme de hashtags (#me Too, #Balancetonporc, #MoiAussi, #Mosqueemeeetoo, etc ...).

En 2020, plus d'une femme sur trois aurait subi un harcèlement sexuel en Belgique, ce qui équivaldrait à 35 % de la population féminine belge (*Le soir*, 2021). De plus, selon Planty (2002), des témoins assisteraient aux circonstances d'agression sexuelle dans environ un tiers des cas.

C'est ainsi que cette étude s'est penchée sur les éventuels facteurs déterminants pouvant influencer l'intervention desdits témoins. Cette recherche s'est appliquée essentiellement à mettre en lumière certains paramètres dont la position de pouvoir, le degré de religiosité, le degré de collectivisme ainsi que sur les trois premières mesures du *Confronting Prejudice Response* à savoir la reconnaissance du caractère préjudiciable, de l'urgence et de la responsabilité personnelle dans ce type de situation.

Les résultats de cette recherche mettraient en évidence l'importance du pouvoir dans le processus d'intervention du témoin dans un tel contexte. Ainsi, le témoin interviendrait plus rapidement dans le cas où le harceleur et sa victime auraient un pouvoir identique que lorsqu'il se retrouverait face à des individus ayant des niveaux de pouvoir différents.

De même, au niveau du modèle CPR, cette étude a pu mettre en exergue que plus le témoin reconnaissait la situation comme étant urgente, et plus celui-ci intervenait.